

# L'Écho de Saint-François

DÉCEMBRE 2018

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 27 N° 1





534, chemin St-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: **418-259-2177**

[echosf@videotron.ca](mailto:echosf@videotron.ca)

[www.echosf.org](http://www.echosf.org)

### VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13 décembre 2018**.

#### ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659

#### DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Louis-Marie Garant	

#### PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

#### PETITES ANNONCES

Raynald Laflamme

#### MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

#### MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

#### TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

#### PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

#### ABONNEMENT

Mireille Fournier

#### RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Lorraine Lamonde

#### IMPRESSION

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par  
le ministère de la Culture et des Communications*

**Culture  
et Communications**

**Québec** 

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

#### TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$

<b>1/4 page</b>	<b>55,00\$</b>	<b>355,00\$</b>
-----------------	----------------	-----------------

1/2 page	95,00\$	595,00\$
----------	---------	----------

<b>1 page</b>	<b>115,00\$</b>	<b>1060,00\$</b>
---------------	-----------------	------------------

Bandeau 1 <sup>re</sup>	115,00\$	1060,00\$
-------------------------	----------	-----------

<b>1/2 bandeau 1<sup>re</sup></b>	<b>85,00</b>	<b>635,00\$</b>
-----------------------------------	--------------	-----------------

Petite annonce	3,00\$	
----------------	--------	--

#### ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
-----------	--------	---------

USA	5,00\$	45,00\$
-----	--------	---------

#### Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec CPS Média au [pmartel@cpsmedia.ca](mailto:pmartel@cpsmedia.ca).

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

#### NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu ..... 911

CLSC Antoine-Rivard ..... 418-248-2572

Municipalité..... 418-259-7228

Tel-Jeunes ..... 1-800-263-2266

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



**Une communauté en action  
maintenant sur le Web  
www.echosf.org**

## Mot du maire



### L'hiver est à nos portes !

Pour votre sécurité et pour faciliter vos déplacements, notre équipe expérimentée est déjà à l'œuvre pour entretenir les routes de la municipalité!

La Caisse Desjardins est ravie d'annoncer qu'Israël Guillemette est l'heureux bénéficiaire d'une bourse d'études de 1000 \$ offerte par la Fondation Desjardins. La candidature de monsieur Guillemette a été sélectionnée parmi plus de 5200 participants. Félicitations Israël!

Ceux qui résident dans le village ont certainement remarqué que « le rocher » du site institutionnel a retrouvé son éclairage d'antan. L'électricité avait été coupée lors des travaux de rénovation de l'ancien presbytère. Merci aux nombreux donateurs qui ont rendu possible le rebranchement électrique. Par ce geste, vous avez contribué à l'embellissement de ce site patrimonial, particulièrement à la tombée de la nuit!

Le 16 novembre avait lieu à Montmagny le Gala Prestige Desjardins où deux entreprises de Saint-François étaient en nomination : Les Petits Lapins d'Amour et Le Miel des Prairies. Ces entreprises bien de chez nous gagnent vraiment à être connues.

Le marché de Noël de notre municipalité, qui se tenait le 19 novembre dernier au Centre des loisirs, a attiré pas moins de 30 exposants. On y retrouvait beaucoup de talents artisanaux pour le plus grand bonheur de nos visiteurs. Je suis persuadé que cette première édition sera le début d'une nouvelle tradition à Saint-François. Merci aux instigateurs de cette activité, madame Cécile Rémillard et monsieur Albert Proulx. Félicitations pour cette belle réussite!

Je vous invite à venir admirer les décorations de Noël du Centre des loisirs. En vue des festivités qui s'y tiendront au cours du mois de décembre, une armée de bénévoles s'est affairée à transformer les lieux afin de faire ressortir l'ambiance du temps des Fêtes. Le résultat est magnifique!

La soirée Reconnaissance des bénévoles approche à grands pas! Les invitations ont été envoyées, et nous avons la bonne nouvelle d'annoncer que le nombre de participants est en croissance. Le 6 décembre, nous honorerons le bénévole de l'année! Serez-vous le prochain?

### SOMMAIRE

Saint-François devra trouver une autre source de financement.....	5
De nouveaux titres pour vos lectures des Fêtes.....	6
Le Centre Gym Santé termine 2018 avec de nouvelles réalisations.....	7
Cocktail Prestige Desjardins 2018.....	8-9
Sont retournés vers le Père.....	10
Des fermières jamais très loin du patrimoine vivant.....	10-11
Le Centre Gym Santé sur le web pour susciter l'engagement de nouveaux membres..	12-13
Bienvenue à Sam, Rosemarie, Jade, Florie-Ann.....	14
De jeunes cyclistes obtiennent plus de sécurité à vélo.....	15
L'urgence en cas d'urgence.....	16
La mémoire de Saint-François depuis 25 ans.....	17, 29
«Vivre sans violence c'est la moindre des choses».....	19
Francoière: L'activité d'Halloween à l'école.....	20
Francoière: Cross-country à Montmagny.....	20
Francoière: Une saison parfaite pour le Noir et Or.....	21
Francoière: Entrevue avec madame Annie Pigeon.....	21
Francoière: Cueillette de bouteilles de janvier.....	21
Le Marché de Noël: Pour le plus grand bonheur des visiteurs.....	22-23
Info-Loisirs.....	24-27
Un 1 <sup>er</sup> titre en main.....	27
Au fil des jours.....	28
Renouvelez votre membership.....	29
L'Écho Municipal.....	10 pages



**Monyvill enr.** R.B.Q.: 8343-3219-14

**Yvon Montminy, propriétaire**

Excavation • Terrassement  
Service de Pelle & Multi Terrain  
Marteau hydraulique  
Installations Septiques  
Séchoir à bois • Caméra de drain  
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net  
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Suite dans l'Info-Loisirs, page 27



**Alain Laliberté**

Tél. : 418 884-3407

Télex. : 418 884-2404

lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



RBQ 8355-8254-56

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: (418) 259-2709

Télex.: (418) 472-0505

Email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

**8 1ère Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0**



www.autoplace.ca



**REMORQUAGE  
24 HEURES**

## GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Freins        | <input type="checkbox"/> Silencieux      |
| <input type="checkbox"/> Pneus         | <input type="checkbox"/> Vidange d'huile |
| <input type="checkbox"/> Suspension    | <input type="checkbox"/> Air climatisé   |
| <input type="checkbox"/> Mise au point | <input type="checkbox"/> Autre           |

2, boul. Taché Ouest  
Montmagny Qc G5V 3A1

☎ 418-248-3634

MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE



R. B. Q.: 2314-4926-84

## Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net



www.garant.com

On vous facilite la tâche<sup>MC</sup>



# Saint-François devra trouver une autre source de financement

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud devra chercher une autre source de financement si elle souhaite vraiment doter son territoire d'un terrain de football / multisport.

✍ par Raynald Laflamme

Sa candidature n'a pas été retenue au concours Place aux jeux Kraft Heinz 2018, comme 802 candidatures qui représentaient autant de communautés rurales et urbaines de partout au Canada. Seulement pour le Québec, 156 nominations avaient été enregistrées. Le Grand Prix de 250 000\$ a été remporté pour le projet Field of Ability de la communauté de Belleville en Ontario. Les trois autres finalistes : les communautés de Antigonish en Nouvelle-Écosse, Sharnavon en Sahaschewan et Calgary en Alberta.

## Un projet à réaliser

Le projet de terrain de football / multisport à réaliser est décrit dans le document de mise en candidature déposé au concours :

«Nous souhaitons aménager un terrain de 190 x 333 pieds à côté du site des loisirs et en arrière de l'école primaire. Il s'agit de l'emplacement idéal puisque le terrain serait en plein cœur du village (très accessible), à quelques secondes de l'école et une continuité au site des loisirs. Non seulement le terrain serait utilisé pour le football, mais aussi pour le soccer et tout autre sport qui requiert une grande surface.»

## Au bénéfice des générations futures

La vidéo d'une durée de 2 min. 6 sec. présentée pour soutenir la candidature faisait appel à la spontanéité des enfants mis en action dans de petites saynètes. Le message : S.V.P. on a besoin de ce terrain pour nous, les jeunes.

«À Saint-François, on encourage les saines habitudes de vie ! Nous avons à cœur nos jeunes puisque c'est notre futur. En offrant les services pour permettre la mise en forme et en les encadrant vers les saines habitudes de vie, nous aurons de futurs adultes en santé et dynamiques.»

«L'impact sur notre communauté serait magique, sans doute un beau cadeau pour tous les gens qui s'impliquent, les enfants et les parents. Non seulement nous pourrions voir un rêve se réaliser, mais nous pourrions réaliser tellement de beaux projets en lien avec l'installation d'un terrain de football / multisport.»

S'il s'agit véritablement d'un rêve à réaliser, les élus municipaux devront trouver autre chose qu'un concours pour penser offrir un jour un terrain de football / multisport à une jeunesse en devenir. Ce qui serait en soi autre chose qu'un écran de fumée et un compte Facebook pour s'y complaire.

## Pour visionner la vidéo

<http://kraftheinzprojectplay.com/fr/nominations/profile/installation-dun-terrain-multi-sport-football/>



**Autobus L.S.B.C. inc.**  
ÉCOLIERS

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-7140  
autobuslsbc@videotron.ca



**SAQ**  
AGENCE

BIÈRES ARTISANALES  
CORSAIRE MICROBRASSERIE  
ARCHIBALD  
LES 2 FRÈRES  
UNIBROUE

ESSENCE  
DIESEL D'HIVIER



**Servi** express

OUVERT TOUS LES JOURS  
dès 6 heures

**Mireille et Luc**  
pour vous servir

418•259•1234

335, ch. St-François Ouest, Saint-François



ZONE BONBONS

Produits de chez-nous

- Les Élevages Bonneau
- La Miellée de la rivière-du-sud
- Ferme les petits plaisirs
- Cidrerie La Pomme du St-Laurent

Ici à votre dépanneur

# De nouveaux titres pour vos lectures des Fêtes

La Bibliothèque du Rocher vous offre en ce mois de réjouissance de nouveaux titres pour vos lectures du temps des Fêtes.

*Le clan Picard (tomes 1 et 2)* Jean-Pierre Charland  
*À l'ombre de la mine (tome 1)* France Lorrain  
*Histoires de femmes (tome 1)* Louise Tremblay D'Essiambre



*Cadillac*

Biz

*Une vie sans peur et sans regret*  
Denise Bombardier

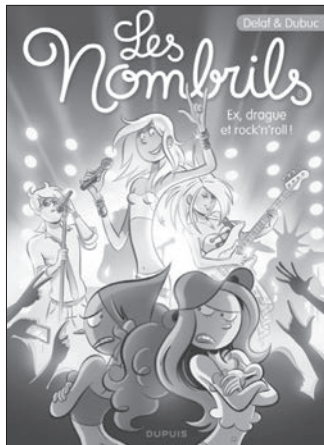
*Salut Salut!*  
*Jean Lapierre, un homme du peuple*

Marianne White



**Littérature Jeunesse**  
*Les Nombrils - Tome 8*

*Bine - tome 9*  
*Défense d'entrée - Tome 10* 🎧



**Bernard Généreux**  
Député fédéral  
MONTMAGNY – L'ISLET – KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP

bernard.genereux@parl.gc.ca  
1-855-881-9876

Recyclage de voiture

**Argo**

**GARAGE SAMSON**

418 248-1422  
ggbsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord  
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 4B0

**LM**  
1992 25 ANS 2017

**Experts en solutions d'emballage de carton**  
www.emballageslm.com - 418-259-7710



**PROGRAMMATION DÉCEMBRE**

Les Arts de la Scène de Montmagny

Partenaire saison **COOPS** Montmagny

29, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1J6  
418 241-5799 • 1 866 641-5799 • www.adls.ca

**Jean Coutu**  
75, boul. Taché Ouest, Montmagny



**Souldia**

Samedi 1er déc. 20h  
Salle Jean-Pierre-Després



Aventuriers voyageurs

**Tunisie**

Dimanche 2 déc. 13h30  
Lundi 3 déc. 19h30  
Salle Promutuel Assurance



**Sylvain Cossette**

Samedi 8 déc. 20h  
Salle Edwin-Bélanger



**Henri Godon**

Dimanche 9 déc. 14h  
Salle Promutuel Assurance



**Anthony Kavanagh**

Samedi 15 déc. 20h  
Salle Edwin-Bélanger



**Carotté**

Jeudi 27 déc. 21h  
Microbrasserie Ras L Bock

Du 30 novembre au 14 décembre 2018  
**CHÈQUES-CADEAUX**

Pour chaque tranche d'achat de 50 \$ en chèques-cadeaux,  
recevez un cadeau promo de 10 \$\*!

**BOXING DAY**

**JEUDI 6 DÉCEMBRE DÈS 9h DANS TOUS NOS POINTS DE VENTE**

RABAIS DE 20%, 30% ET MÊME **40%**

Sur spectacles sélectionnés. \*Détails au www.adls.ca

**Un laissez-passer cinéma pour le cinéphile!**

Valide pour 1 entrée cinéma  
Applicable sur tous les films  
présentés jusqu'au 31 août 2019



**Pour l'amoureux du 7<sup>e</sup> art, une carte cinéma de 5 entrées!**

Valide pour 5 entrées cinéma  
Applicable sur tous les films  
présentés jusqu'au 31 août 2019



**Un forfait Escapade pour le grand voyageur!**

Valide pour les 5 dernières destinations des Aventuriers voyageurs



**CINÉMA DES FÊTES!**

Présenté à la **SALLE PROMUTUEL ASSURANCE**  
Horaire au **www.adls.ca**

# Le Centre Gym Santé termine 2018 avec de nouvelles réalisations

Soucieux d'offrir des services sportifs de qualité dans un environnement moderne et stimulant, le Centre Gym Santé de St-François investi encore cette année dans l'achat de nouveaux équipements et réaménagement une de ses salles d'entraînement. Un projet de 25 000 \$ qui a pu se concrétiser avec l'appui financier de la Caisse Desjardins de la Rivière du sud et de Berthier-sur-mer (6 000\$) et de celui de Garant inc (1 000\$).

par Marie-Claude Breton

Une activité Portes ouvertes est organisée jeudi le 6 décembre de 16h à 19h afin de permettre à la population d'apprécier ces nouveautés ou de découvrir un des services de proximité qui fait la fierté de la municipalité.

De plus, afin de mieux faire connaître ses équipements et services et pour faciliter l'inscription de ses membres, le Centre Gym Santé met en ligne cette semaine son site Web. En visitant [www.centregymsante.com](http://www.centregymsante.com) (voir autre texte en pages 12-13) la population pourra avoir tous les détails sur ce centre de conditionnement physique.

**CENTRE GYM SANTÉ**  
**PORTE OUVERTE**  
JEUDI 6 DÉCEMBRE DE 16 H À 19 H

**POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE**

**ON EST LÀ.**

**PROMUTUEL ASSURANCE**

1 888 265-7940  
[promutuelassurance.ca](http://promutuelassurance.ca)

## Cocktail Prestige Desjardins 2018

Le 16 novembre dernier, c'est avec fierté que la Chambre de commerce de Montmagny, le CLD de la MRC de Montmagny et la Société de développement économique de Montmagny ont reconnu l'apport et la réussite d'entreprises de la région lors du Cocktail Prestige Desjardins. Si la distinction phare de l'évènement de reconnaissance, le **prix Prestige**, a été remise à **K-Trail** (Montmagny), le diffuseur *Les Arts de la scène de Montmagny* est pour sa part reparti avec le **prix du Public**, les *Micro-Chalets des Appalaches* (Sainte-Lucie-de-Beaufort) avec le **prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise** et la boulangerie *le Joyeux Pétrin* (Berthier-sur-Mer) avec le **prix Fierté**.



**Prix Prestige:** M. Maxim Roy de K-Trail et Mme Julie Lemieux, vice-présidente de la Caisse Desjardins Montmagny.



**Prix du Public:** M. Christian Noël des Arts de la scène de Montmagny et M. Justin Charrette, assistant surintendant de la division du Québec pour le CN.



**Prix Personnalité économique:** Le duo gagnant, Mme Diane Collin et Luc Paris de Paber Aluminium, entouré de Mme Marie-Eve Proulx, députée de Côte-du-Sud, Ministre déléguée au Développement économique régional et Ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, et de Mme Sonya Cliche, directrice régionale Chaudière-Appalaches chez Investissement Québec.

Le nouveau **prix Personnalité économique** a quant à lui été remis à non pas une personne, mais plutôt à un duo connu et reconnu pour sa vision, son savoir-faire et son engagement marqué pour assurer la pérennité et l'essor de son entreprise, soit à **Mme Diane Collin et à M. Luc Paris de Paber Aluminium** (Cap-Saint-Ignace).

### Prix Prestige

Après avoir été finaliste en 2016 dans cette même catégorie, l'année 2018 aura finalement été la bonne pour **K-Trail** qui a remporté les grands honneurs du Cocktail Prestige Desjardins. Cette victoire est en grande partie attribuable à l'ambitieuse stratégie de développement imaginée par l'entreprise spécialisée dans la fabrication de remorques en acier galvanisé qui lui a permis de connaître une croissance remarquable de ses ventes.

Rappelons que la Coopérative de Gestion Forestière des Appalaches (Sainte-Apolline-de-Patton) et Optimétal 360 (Montmagny) étaient également en lice pour ce prix. La première avait retenu l'attention du jury en raison des importants investissements faits pour développer la filiale de la biomasse forestière et ainsi diversifier ses activités, et la seconde pour l'intelligence et l'audace dont ont fait preuve les propriétaires dans le démarrage de leur entreprise.



# K-Trail, les Arts de la scène, le Joyeux Pétrin et les Micro-Chalets des Appalaches repartent avec les grands honneurs



**Prix Fierté:** M. Charles Trudeau du Joyeux Pétrin de Berthier-sur-Mer entouré de M. Nicolas Fleury, chef Relations avec le milieu Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches chez Hydro-Québec, et de Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny.

## **Prix du Public, Fierté et Coup de cœur – Nouvelle entreprise**

La soirée a aussi permis de couronner **les Arts de la scène de Montmagny** du **prix du Public**. Octroyé par les internautes qui étaient invités à soumettre les candidatures et à voter pour l'entreprise la plus méritante à leurs yeux, le prix a souligné le cran et l'esprit d'initiative dont fait preuve le diffuseur de spectacles qui offre, année après année, des programmations culturelles de grande qualité. L'Animalerie Montmagny et le Camping COOP des Érables (Montmagny) sont respectivement arrivés en deuxième et troisième position au terme du vote.

La MRC de Montmagny a profité de l'évènement pour remettre le prix Fierté à un travailleur autonome ou à une microentreprise qui se démarque dans son milieu. Contrairement aux autres prix, ce sont les Municipalités qui devaient soumettre les candidatures. Huit petites entreprises ont ainsi été proposées et, au terme d'un vote secret tenu le 9 octobre en conseil des maires, **le Joyeux Pétrin** est reparti avec le trophée en raison de la détermination, de la persévérance et de l'excellence des produits offerts par le propriétaire, M. Charles Trudeau.

Le **prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise** a de nouveau permis de récompenser une entreprise de la relève. Trois finalistes déterminés par le CLD de la MRC de Montmagny ont été soumis au vote lors de la soirée : Le miel des Prairies (Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud), Les Micro-Chalets des Appalaches



**Prix Coup de cœur – Nouvelle entreprise:** L'équipe des Micro-Chalets des Appalaches en compagnie de M. Yanick Dionne, directeur Investissement chez Desjardins Capital (2<sup>e</sup> à l'arrière à partir de la gauche).

Photos des lauréats: Beaulieu Lavoie Photographes

(Sainte-Lucie-de-Beauregard) et Microbrasserie Côte-du-Sud (Montmagny). À la suite d'un vote très serré, les convives ont majoritairement choisi **Les Micro-Chalets des Appalaches**.

Rappelons que l'évènement a été rendu possible grâce à l'appui indéfectible des trois Caisses Desjardins de la MRC de Montmagny et à la collaboration de nombreux partenaires tels le CN, Investissement Québec, Desjardins Capital et Hydro Québec.

Pour consulter le cahier-souvenir présentant les entreprises finalistes et lauréates de la soirée ainsi que les vidéos, il suffit de se rendre au [ccmontmagny.com](http://ccmontmagny.com). 📺

**Source: Émilie Laurendeau**  
**Communications régionales Montmagny**

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



**418 259-7440**  
télé. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général  
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

# Des fermières

Depuis trois ans à chaque fin de saison culturale, les Fermières de Saint-François se font un devoir de mieux connaître le patrimoine vivant qui anime le territoire.

✍ par Raynald Laflamme

## Sont retournés vers le Père...

**Madame Caroline Duchesneau** décédée le 30 octobre 2018



à l'âge de 50 ans à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle était la fille de feu dame Violette Peters et de monsieur Yvon Duchesneau. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et autrefois à L'Islet. Outre son père, elle laisse dans le deuil, son frère Benoît (Françoise Thériault) et sa sœur jumelle Carole (Mario Roy); ses neveux: Maxence, Xavier, Florent et Olivier, ainsi que son ami de cœur Charles Dionne. Sont aussi affectés par son départ, ses oncles et tantes, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s. De sincères remerciements sont adressés à Mme Brigitte Gagnon et à son personnel pour leur dévouement. Une célébration liturgique et commémorative a eu lieu le samedi 17 novembre 2018 à L'Islet, suivie de l'inhumation de ses cendres au cimetière paroissial. ☪

**Monsieur Alain Laflamme** décédé le 3 novembre 2018 à l'âge



de 67 ans au Centre d'hébergement de St-Augustin. Il était le fils de feu monsieur Léo Laflamme et de feu dame Thérèse Touchette. Il demeurait à Québec. Il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: Marcel, feu Lyne, Francine (Denis Roy), Sylvain et Jean-Pierre (Mireille Simard). Il laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, oncles et tantes, cousins, cousines et ami(e)s. Selon ses volontés, un dernier adieu a eu lieu dans l'intimité lors de l'inhumation au cimetière de la paroisse Saint-François. ☪

Jean Normand  
Vice-président  
T.D.L.



Pierre Normand  
Président  
T.D.L.

La Maison Funéraire  
**Laurent Normand**

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1<sup>re</sup> rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

Cette année le choix de leurs visites s'est arrêté sur trois entreprises de transformation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud: **Les Aliments Trigone** et **Les Moissonneries du Pays** qui logent à la même enseigne sur le Chemin de l'Aqueduc, et **Le miel des Prairies**, une nouvelle entreprise qui s'est implantée sur le chemin des Prairies.

### Premier arrêt

Le vendredi 28 septembre, la douzaine de Fermières qui constituaient le groupe de visiteurs s'est d'abord arrêtée chez **Aliments Trigone**. Là, globalement, ils ont pu apprendre et constater:

☞ que l'entreprise développée sur un lopin de terre acheté de la famille Éléodore Gendron a connu une croissance phénoménale dans les derniers 5 ans;

☞ que l'on y cultive et transforme des grains biologiques depuis 1984;

☞ que l'entreprise se spécialise maintenant dans les produits sans gluten, incluant la transformation des graines de chanvre alimentaire;

☞ que l'on n'y circule pas comme dans un moulin; la transformation alimentaire ayant ses hauts niveaux d'exigences en salubrité.

### Deuxième arrêt

Puis, une courte visite à la boutique-maison où Les Fermières ont pu compléter des achats après avoir reçu gratuitement un sac de chanvre écalé biologique. Avec leur petit bon-



Photo: Raynald Laflamme

Dans l'entrepôt où sont expédiés les produits, les Fermières ont pu constater que la technologie fait maintenant partie des opérations courantes de l'entreprise, Les **Aliments Trigone**, comme cet enrubanneur de palette robotisé.



# jamais très loin du patrimoine vivant

heur en main, elles ont circulé à l'arrière des **Aliments Trigone** où Francine Pomerleau les attendait à ses installations de conditionnement de légumes et ails biologiques. Sur place, Francine Pomerleau a livré la vision qui anime toujours les deux propriétaires : faire une agriculture vivant en respect de l'environnement et de la protection des sols vivants. C'est là, que nos visiteurs ont pu apprendre que le fond de terre du chemin de l'Aqueduc est maintenant une fiducie foncière agricole d'utilité sociale, la 2<sup>e</sup> à voir le jour au Québec après la fiducie Protect-terre de la ferme Cadet-Roussel en Montérégie. La création de cette fiducie a pour but de préserver et conserver à perpétuité le fonds de terre acquis par Jacques Côté et par la suite développé par Jacques Côté et Francine Pomerleau. Ce fonds de terre est désormais destiné aux activités agricoles biologiques au bénéfice des générations futures et des agriculteurs actuels et futurs qui y exerceront leurs activités selon les méthodes d'agriculture respectueuses du sol vivant sous certification biologique.

Les produits sont disponibles en plusieurs points de vente au Québec. Pour en savoir davantage, consultez le : <https://alimentstrigone.com> .



Photo : Raynald Laflamme

**Francine Pomerleau,**  
avec toute la passion qui l'anime,  
a livré un vibrant plaidoyer pour la protection  
des sols vivants et de l'alimentation saine.

## Troisième arrêt

Remontées abord des autos partagées en co-voiturage, les Fermières ont fait un troisième arrêt chez Yan Blais, **Le miel des Prairies**.

Là, un autre passionné les attendait. Yan Blais a délaissé la menuiserie au profit de sa passion pour le miel et ses vertus. L'entreprise est spécialisée en apiculture avec une variété en croissance de miels et en pollinisation, avec des ruchers aussi loin qu'au Lac-Saint-Jean.

Le miel est un produit naturel utilisé dans l'élaboration de produits de soins pour la peau et les cheveux en plus d'être reconnu pour ses propriétés apaisantes, antitussives, antibactériennes et antifongiques. Il fournit des antioxydants, de la vitamine E et de la vitamine C. En plus des bonbons au miel et de la cire d'abeille,

**Le miel des Prairies** propose au moins 6 saveurs de miel, soit printemps, automne, sarrasin, bleuet, toute fleur et crémeux. Des rayons de miel sont également disponibles cet automne.

Les produits sont en vente sur place au 120, chemin des Prairies Est à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Pour renseignement : **418-259-2354** . ☎



Photo : Jean Dominique Rousseau

Le propriétaire de l'entreprise **Le miel des Prairies**, Yan Blais est à extraire le miel des rayons.

## Le Miel des Prairies

Quand je sucre, je mielle!

- ✓ Miel en 4 variétés de saveur
- ✓ Bonbons au miel
- ✓ Service de pollinisation

**120, chemin des Prairies Est**  
Saint-François-de-la-Rivière-du Sud  
**418-259-2354**

lemieldesprairies@gmail.com  
www.facebook.com/propYanBlais1/

# Le Centre Gym Santé sur le web

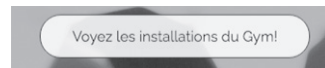
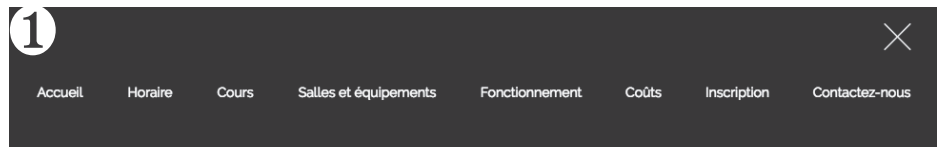
Le Centre Gym Santé s'est doté en novembre d'un tout premier site web dont la facture est d'un esthétisme soigné et d'une architecture favorisant l'expérience utilisateur.

<https://www.centregymsante.com>

par Raynald Laflamme

Le site est une réalisation d'une entreprise de Lévis, Eeckweb design, qui se spécialise dans la conception de sites web «abordables, beaux et efficaces, adaptés au budget des petites entreprises», comme l'indique l'entreprise sur son site Internet.

Développé sur une plateforme Wix, le site tire avantage d'une tendance qui s'affirme depuis 2013 sur le web, «le long scrolling» qui pourrait se traduire par un défilement en continu des pages longues. En fait,

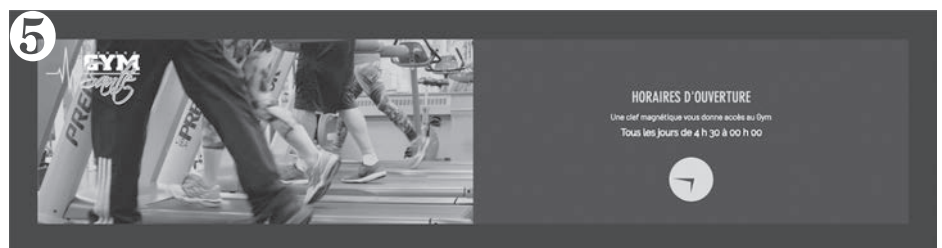


cette façon de présenter du contenu est issue directement de l'expérience utilisateur sur les téléphones mobiles : une navigation verticale où la consultation de la page web dans son intégralité se fait à l'aide du simple geste du doigt. Avec le temps, cette tendance ne s'est pas appliquée uniquement au web mobile, mais à l'expérience des utilisateurs en ligne, quelle que soit la plateforme qu'ils utilisent.

## Un site multiplateforme

Le site web du Centre Gym Santé s'adresse donc à l'un et l'autre des utilisateurs, en mobilité ou devant un écran. L'objectif recherché est de lui faciliter l'accès à l'information, dans ce cas-ci le fonctionnement, les installations, les cours offerts et l'inscription au service.

La mise en page du site permet de laisser de l'espace et de le diviser en zone (voir les numéros 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10) ce qui permet





# pour susciter l'engagement de nouveaux membres

une bonne lisibilité. Les contenus sont donc offerts l'un après l'autre, donnant une navigation plus fluide et intuitive. Finalement, cela a pour effet d'inviter les visiteurs à défiler jusqu'à la fin et à cliquer sur les liens lorsqu'ils se présentent.

## Les zones de contenu

② La zone de «Bienvenue», comme les autres zones, tire profit de la présence d'une photo. C'est à partir de cette zone, que l'utilisateur voit défiler des contenus cliquables ③. S'il choisit cette passerelle, il se retrouvera directement dans la zone désirée. Ou encore, s'il souhaite jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble des contenus offerts ①, il n'a qu'à solliciter le menu à partir des trois lignes verticales en haut à gauche de la zone *Bienvenue*.

La plupart des utilisateurs, habitués au défilement vertical en continu, se feront aller la molette pour accéder au contenu.

④ La zone *Qui sommes-nous* est celle qui présente le plus de textes. Mais encore là, rien de charger en présence d'un pourtour très dégagé.

⑤ La zone *Horaires d'ouverture* est succincte, épurée, mais très efficace pour qui cherche rapidement l'information.

⑥ La zone *Plusieurs cours et entraînements possibles* présentent en un coup d'œil, par tableau photo, les différents services d'entraînement offerts.

⑦ La zone *Entraînement personnalisé*, encore là en économie de mots, donne à l'utilisateur, l'information nécessaire s'il souhaite passer à l'action

⑧ Et justement, la zone *Contactez-nous* suit en défilement la zone précédente. Pour passer à l'action, l'utilisateur y trouve l'adresse, le numéro de téléphone, un formulaire en ligne à envoyer pour signifier son engagement à vouloir obtenir un service (*Formulaire d'inscription à un service*).

⑨ La zone *Nous sommes ici* tirée de la plateforme Google Maps permet de localiser le Centre Gym Santé Une fonction que les nouveaux arrivants seront appréciée.

⑩ Finalement, l'utilisateur arrivée au bout de sa course retrouvera dans la zone *Centre Gym Santé* un dernier rappel à l'action avec la présence d'icônes et d'un strict minimum de texte. C'est dans cette zone que l'utilisateur pourra s'évader vers Facebook et la page entreprise du Centre Gym Santé qu'il prendra soin de suivre.

## Formulaire d'inscription à un service

\*Prénom  \*Nom de famille

This field is required

\*E-mail

Numéro de téléphone

Adresse

Date de naissance

MM  DD  YYYY

Type de forfait choisi

20\$ par mois pour une personne

20\$ par mois pour une personne

200\$ par année par personne

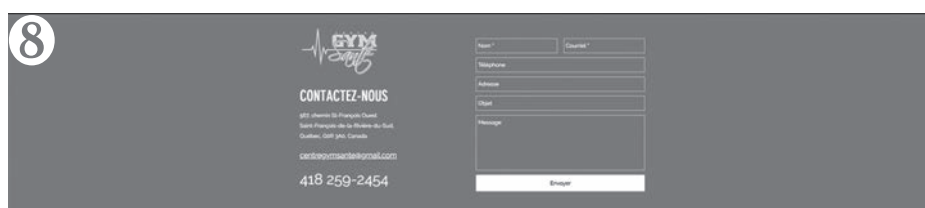
350\$ pour la passe familiale

Nom du tuteur légal (si moins de 18 ans)

\*Par la présente, j'accepte les termes et conditions du Centre Gym Santé (voir bouton rouge)

J'accepte les termes et conditions du gym

OK



## Bienvenue à Sam

Il est né le 8 mai 2018, fils de Stéphanie Croteau et Martin Allaire. Baptisé le 11 novembre 2018 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Éric Verret et Thérèse Gilbert. ☺



## Bienvenue à Rosemarie

Elle est née le 1<sup>er</sup> juillet 2018, fille de Rachel Morin et Patrick Duquet. Baptisée le 11 novembre 2018 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Jean-Philippe Morin et Claudia Mercier. ☺



## Bienvenue à Jade

Elle est née le 5 juillet 2018, fille de Nathalie Chabot et Vincent Lamonde. Baptisée le 11 novembre 2018 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: David Lamontagne et Julie Beaumont. ☺



## Bienvenue à Florie-Ann

Elle est née le 6 août 2018, fille de Mylène Carron et Mike Chouinard. Baptisée le 11 novembre 2018 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Stevan Chouinard et Ève-Marie Joncas. ☺



418-291-0056

Transport Adapté  
« Vieux Quai »

C'est pour vous, pensez-y!  
**418 • 291 • 0056**

FERME HORTICOLE  
**Lajoie**

LA DESTINATION **FLEURS & JARDINS**

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0  
T: 418 884-3124 • [www.fermehorticolelajoie.com](http://www.fermehorticolelajoie.com)

Lajoie, c'est aussi des  
Paysagistes  
[www.lajoiepaysagistes.com](http://www.lajoiepaysagistes.com)

**MS<sup>2</sup>**  
CONTRÔLE INC.

**JEAN MORIN**  
jean.morin@ms2contrôle.net  
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444      URGENCE 24H/ 7JOURS 418 248-0444

**PHILIAS  
BLAIS & FILS  
INC.**  
RBQ: 8264-0913-12

**Jacques Blais, propriétaire**  
T 418.259.7841

Excavation  
Terrassement  
Déneigement  
Transport  
Épandage  
Démolition  
Caméra pour  
drain de  
fondation

**Ecoflo**  
Installation septique  
ADVANCED  
**ENVIROSEPTIC**  
Préserver l'équilibre de la nature.

Récupération  
**JB**

10    15    20

Location de  
mini-conteneurs  
10, 15 et 20 verges

ph.blais@globetrotter.net  
[www.recuperationjb.com](http://www.recuperationjb.com)

218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la  
Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0



# De jeunes cyclistes obtiennent plus de sécurité à vélo

En août dernier, des jeunes du terrain de jeux de Saint-François accompagnés d'adultes ont parcouru en vélo un aller-retour Saint-François-Montmagny pour rendre une visite au bureau du député sortant Norbert Morin. Le but de la rencontre se voulait une demande afin d'asphalter l'accotement côté Est de la route de Saint-François.



Crédit photo: Julien Caron Mercier

Le groupe de jeunes cyclistes qui revendiquaient un accotement asphalté, de gauche à droite, Jean-Daniel Bonneau, moniteur accompagnateur, Juliette Blais, Sarah-Maude Jean, Isabelle Caron, Lawrence Buteau, Victor Morin, Thomas St-Pierre, Norbert Morin, député sortant, Mathis Laliberté, Samuel Jean, Hélène Fournier, accompagnatrice, et Jean St-Pierre, accompagnateur.

✍ par Raynald Laflamme

Pour l'occasion, une carte signée par plusieurs jeunes et moniteurs fut remise à Monsieur Morin, spécifiant le but de ce périple et souhaitant de bons vœux pour une éventuelle retraite bien méritée. Le groupe a reçu un accueil très chaleureux de la part du député. Leurs efforts n'auront pas été vains puisque l'asphaltage de l'accotement Est de la Montée Saint-François a été réalisé dans la semaine du 5 novembre. Une bonne nouvelle pour tous les cyclistes et à la grande joie de M. Jean- St-Pierre de Berthier-sur-Mer qui accompagnait le groupe en août dernier. 📍



**Alectron**  
ANALYSE D'EAU INC.

- SERVICES VARIÉS DE GESTION D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU
- ANALYSE D'EAU
- SUIVIS D'ANALYSES
- REMISE AUX NORMES
- DÉSINFECTION DE TUYAUTERIE
- FORMATION D'ÉCHANTILLONNAGE
- PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES ÉQUIPEMENTS
- REMPLACEMENT DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX

**1-581-985-6544** (SANS FRAIS)

TECHNICIENS QUALIFIÉS EN GESTION DE L'EAU RECONNUS PAR LE MINISTÈRE (MDDELCC)



**FRÉCHETTE**

418 248-2900  
MONTMAGNY (QUÉBEC)  
www.frechetteford.com



- Équipe expérimentée
- Transparence
- Service personnalisé

- À l'écoute de vos besoins
- Environnement sans pression
- Ambiance chaleureuse

CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS!

  
**FRANCIS FRÉCHETTE**  
Président

  
**BENOÎT LEVESQUE**  
Directeur des ventes

  
**STÉPHANE BERNIER**  
Conseiller aux ventes

  
**RICHARD DUTIL**  
Conseiller aux ventes

  
**MYREILLE PORLIER**  
Conseillère aux ventes

  
**CAROLINE PAGEAU**  
Directrice financière

# L'urgence en cas d'urgence

## L'urgence en cas d'URGENCE

*Il existe des alternatives au fait de se présenter à l'urgence pour traiter les problèmes de santé non urgents et ne nécessitant pas de soins immédiats. Voici les principales ressources disponibles.*

### Info-Santé

Les professionnels d'Info-Santé offrent des conseils santé 24 heures/jour, 7 jours/semaine. Ils pourront vous aider à déterminer s'il est nécessaire de consulter selon votre situation. Contactez le 811.

### Pharmacien

Le pharmacien peut prolonger une ordonnance de votre médecin jusqu'à un prochain rendez-vous. Il peut aussi ajuster ou administrer de la médication, selon le cas, et prescrire certains médicaments appropriés à votre situation : diarrhée du voyageur, nausées et vomissements reliés à la grossesse, contraception orale d'urgence, infection urinaire chez la femme, conjonctivite allergique, herpès labial, etc. Demandez à votre pharmacien ou visitez [www.monpharmacien.ca](http://www.monpharmacien.ca).

### CLSC

Des services infirmiers généraux sur rendez-vous sont disponibles auprès des CLSC : traitement des plaies, prélèvements, vaccination, contraception orale d'urgence, etc. Trouvez les coordonnées de votre CLSC au [www.cisss-ca.gouv.qc.ca](http://www.cisss-ca.gouv.qc.ca), section « Prendre rendez-vous ».

### Service d'accès adapté

Certains médecins de famille réservent des plages de rendez-vous qui peuvent vous permettre de les consulter lors d'un besoin prioritaire, et ce, dans un délai d'une semaine.

### Groupe de médecine de famille (GMF)

Si vous avez un médecin de famille, vous avez accès au service sans rendez-vous de son GMF ou de sa clinique, et ce, même s'il n'est pas de garde.

### Cliniques médicales avec ou sans rendez-vous

Certaines cliniques de la région offrent des rendez-vous à l'ensemble de la population, et ce, même sans médecin de famille. Visitez [le.sante.gouv.qc.ca](http://le.sante.gouv.qc.ca) pour les découvrir. Renseignez-vous! ☺

Sourc: Le Service des communications  
et des relations publiques  
CISSS-CA

Guilde des représentants des ventes  
Volkswagen Canada



Jacques Dumont Rinfret Volkswagen  
5355, rue Guillaume-Couture  
Lévis, QC G6V 4Z3  
418-833-2133  
418-833-6658  
[www.rinfretvw.com](http://www.rinfretvw.com)  
[jacques.dumont@rinfretvw.com](mailto:jacques.dumont@rinfretvw.com)



**Boulet**  
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet  
564, chemin Rivière-Sud  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7086  
Fax: (418) 259-2610  
[www.encansboulet.com](http://www.encansboulet.com)

Achat et vente de ferme



**Les produits métalliques Roy**  
Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau  
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711  
FAX: 418 259-2931

[www.roymetalinc.com](http://www.roymetalinc.com)  
Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



# La mémoire de Saint-François depuis 25 ans

Depuis le 3 novembre 2018, tous les fascicules du journal *L'Écho de Saint-François* sont disponibles en format pdf sur le site de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud à l'adresse suivante : [www.patrimoinessaintfrancois.org](http://www.patrimoinessaintfrancois.org)

✍ par Louis-Marie Garant, bénévole

La numérisation et mise en ligne de tous ces documents fut une tâche monumentale qui débuta en novembre 2015 et que je suis bien fier d'avoir accomplie. La première parution du journal était en octobre 1993, les membres fondateurs étaient :

**Réjean Cloutier** responsable de la publicité  
**Jocelyne Roy** secrétaire et responsable des petites annonces

**François Létourneau** trésorier

**Mario Marcoux et Jocelyne Noël** responsables des activités sportives et socioculturelles, ainsi que des communiqués

**Rosaire Simard** responsable de la distribution

**Raynald Laflamme** qui est encore avec le journal en 2018, se joint au groupe en janvier 1994 comme responsable de l'équipe de rédaction

**Lorraine Lamonde** qui elle aussi est encore présente au conseil d'administration de l'écho en 2018 débute en septembre 1994 comme responsable de l'équipe de montage

Félicitations à tous ces membres fondateurs qui ont fait preuve de vision puisque le journal fut une réussite impressionnante pour notre communauté.

Il faut aussi remercier la **Municipalité de Saint-François** qui dès le début a encouragé *L'Écho*.

**Les commanditaires du premier numéro** étaient (en ordre alphabétique) :

Atelier de Menuiserie Albert Proulx enr.  
Atelier de Poêle Montminy enr. et la Fonderie La Coulée enr.  
Boucherie Richard Morin  
Boulangier Dolan Denault  
Cabanons et Pavillons THÉ-BEL  
Cabanons Poirier  
Caisse Populaire de St-François de Montmagny  
Cfel Montmagny FM 102,1

Casse-Croûte 4 saisons  
Coiffure France  
COOP St-François, moulées, quincaillerie et matériaux  
Emballages L&M  
Entretien Ménager D. Paquet  
Épicerie Julie Lamonde enr.  
Épicerie Paré enr.  
Équipements de Ferme Jean-Paul Bonneau  
Fenêtres Montmagny inc.  
Ferme Boulet enr. (Simon et Alfred Boulet)  
Ferme Pierstein (Pierre Boulet)  
Garage Denis Guillemette  
Garage Patrice Samson  
Garant  
J.P Bolduc inc. assurances générales  
Laurent Normand inc.  
Les Ambulances Jacques enr.  
Les Immeubles Benoit Cloutier  
Les Pneus Gourgues  
Les Services d'encan Boulet (Alfred Boulet)  
Maisons Modulaires Montmagny  
Martin Paré enr.  
Martin Simard Transport inc.  
Meubles Morigeau Ltée  
Philiias Blais & Fils enr.  
Pierre Martin pharmacien  
Pierre Garant, franchiseur Weed Man  
P.L.G inc. Analyse et programmation informatique  
Produits tubulaires Roy inc.  
Réjean Cloutier Massothérapeute  
Ressources Énergétiques Gemm-Any  
Restaurant l'Arrêt Stop  
Usinage Jollivet  
Salon Karo  
Tapis Montmagny  
Weed Man

Un gros merci à tous ces commanditaires dont plusieurs ont encore des publicités dans le journal en 2018. Pensons à notre Caisse Desjardins locale qui depuis le tout premier numéro occupe la couverture au dos du journal et à la Municipalité de Saint-François qui publie les procès-verbaux des réunions du conseil depuis novembre 1993.

Suite à la page 29

## Service de réparation *JP*



**Jean Proulx**  
 ⚙ Location de tracteur  
 ⚙ Réparation et soudure de machinerie agricole  
 ⚙ Unité mobile  
 ⚙ Déneigement

1125, rang Coteau Sud  
 St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
 G0R 4B0  
 Tél./Fax : 418 248-4186  
 Cell. : 418 291-1159

☎ 418-248-5622  
 ☎ 418-248-7071

# GFL

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**  
 174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5

🔧 Pare-brise  
 🚗 Expert collision automobile  
 🚗 Débosselage • Peinture



**GARANTIE NATIONALE**



## FONTAINE PICARD

cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est  
 Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 248-2404 [fontainepicard.ca](http://fontainepicard.ca)

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Salaire • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives

# Thibault

MONTMAGNY LA POCATIÈRE

418 248-7122 418 856-2621

[www.thibaultgm.com](http://www.thibaultgm.com)



**COMMERCIAL ÉLITE**

500, av. St-David, Montmagny  
 418 248-7122

505, av. de la Grande-Anse, La Pocatière  
 418 856-2621

**VASTE SÉLECTION DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION**  
*Votre concessionnaire de confiance!*



Francis Fréchette  
Président



Stéphane Coulombe  
Directeur des ventes  
Véhicules neufs



Éric Demers  
Directeur des ventes  
Véhicules d'occasion



Éric Thiboutot  
Conseiller aux ventes



François Gagnon  
Conseiller aux ventes



Louis Laliberté  
Conseiller aux ventes



Guillaume Fortin  
Conseiller aux ventes



Martin Fournier  
Directeur commercial



Guyaume Bélanger  
Préposé à la livraison

**SOYEZ RECONNUS  
 PAR VOTRE CLIENTÈLE  
 GRÂCE À UNE IMAGE  
 CORPORATIVE  
 RECHERCHÉE**



# CREDO

création • impression • affichage  
 1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8

CONCEPTION  
 WEB  
 SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE  
 AFFICHAGE GRAND FORMAT  
 IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE  
 KIOSQUE

La **force** d'une équipe

visitez notre site web  
[www.impressionscredo.ca](http://www.impressionscredo.ca)  
 pour en savoir plus sur nos services





# «Vivre sans violence c'est la moindre des choses»

Saviez-vous que l'ONU avait proclamé le 25 novembre journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, rappelant que cette violence est un obstacle sur la voie de l'égalité, du développement et de la paix.

Avez-vous remarqué qu'au Québec chaque année à cette date soit le 25 novembre débute une campagne de sensibilisation qui se termine le 6 décembre, date de commémoration pour la tuerie des 14 jeunes femmes de l'École Polytechnique de Montréal en 1989. Fidèle à son engagement, Le Havre des Femmes a encore souligné cet évènement par différentes activités de sensibilisation auprès de la population, dont une activité à la Bibliothèque Municipale de Montmagny le 6 décembre, et dans les écoles secondaires de notre région.

Triste réalité... Et pourtant cette violence est toujours présente en 2018. Une violence qu'il faut dénoncer, lui accorder une place au grand jour pour en parler, cesser de faire l'autruche et regarder la réalité en face.

Ces 12 jours d'actions sont là pour nous rappeler que la violence faite aux femmes et toutes autres formes de violence sont inacceptables.



## Vivre sans violence... Utopique?




Peut-être... Mais la naissance de tout changement passe nécessairement par des rêves, des désirs et une volonté d'agir. Se positionner à la non-violence, c'est la moindre des choses! En guise d'appui à toutes ces femmes qui meurent chaque jour d'ici ou d'ailleurs parce qu'elles sont des femmes. ☹

Source : L'équipe du Havre des Femmes

**Weed Man®**  
ENTRETIEN DE PELOUSES  
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest  
Montmagny (Québec) G5V 3R8  
Tél. : 418 248-7970  
Sans frais : 1 800 463-4877

	<p><b>UN RESTO</b> Qui offre:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Déjeuners jusqu'à midi</li><li>- Commandes pour emporter</li><li>- Des menus du jour</li><li>- Une salle jusqu'à 50 personnes</li></ul>	<p><b>L'ARRÊT-STOP, c'est</b></p> 	<p><b>UN DÉPANNEUR</b> OÙ ON PEUT:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Obtenir du café frais chaque jour</li><li>- Faire le plein d'essence</li><li>- Acheter sa carte cellulaire</li><li>- Se procurer de la bière froide et du vin</li></ul>
Tél. Resto: 418-259-7704	<b>OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H</b> 200, route St-François, Berthier-sur-Mer		Tél. Dép. : 418-259-7515

 <p>UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE</p>	<p>RBQ : 5737-2690-01</p> <p>FERBLANTIERS COUVREURS BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER TOIT MÉTALLIQUE DÉNEIGEMENT DE TOITURE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR</p> <p>INNOVATOIT.COM </p> <p>418.554.4352  24/7</p>
--	---



# L'activité d'Halloween à l'école

par Thomas Théberge  
et Marguerite Montminy

Le 31 octobre 2018, il y a eu une activité d'Halloween. Pendant cet après-midi, les élèves de notre école ont pu faire des activités variées. Il y a eu une histoire d'Halloween racontée au télévoix par Benjamin Émond et Victor Morin. Il y avait un concours de costume dans les classes. Trois élèves de 6<sup>e</sup> année ont animé les jeux. Le premier était le jeu de mémoire géant dans le noir avec des lampes de poche. La deuxième était la chaise musicale, puis de trouver les objets manquants. Le troisième, c'était, en équipe, de découvrir les règles à respecter quand nous passons l'Halloween à l'aide d'un code spécial. Pour finir la journée, il y a eu un bal au gymnase. Nous pouvions danser, nous avons mangé un cupcake et parlé avec nos amis. C'était bien amusant. ☺



Un concours de costume dans les classes a marqué cette activité d'Halloween, le 31 octobre dernier.



Exercer sa mémoire, même dans le noir, c'est à ce jeu que se sont prêtés volontiers les élèves.

## Cross-country à Montmagny



Le 19 octobre, les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années ont pu participer au Cross-country de notre commission scolaire organisé par les enseignants d'éducation physique. Cet événement se déroulait au club de golf de Montmagny. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années ont couru 1 km, les 5<sup>e</sup> année 1,5 km et les 6<sup>e</sup> année 2 km. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années garçons ont terminé en 3<sup>e</sup> position dans le classement des écoles du pôle 4. Bravo à tous les participants! ☺

par Annie Lamonde et Élisanne Morin

## Une saison parfaite pour le Noir et Or



Le Noir et Or a joué deux parties sur le terrain de football de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Le 18 octobre, le Noir et Or a gagné 24 à 6 contre Saint-Raphaël. Le 26 octobre, ils ont encore gagné 22 à 7 contre Saint-Jean-Port-Joli. Nous sommes très fiers de nos joueurs et joueuses. Merci aux cheerleaders et aux membres du drumline d'avoir encouragé l'équipe. Merci aux entraîneurs Patrice Dubois, Steve St-Pierre, François Morin et Guillaume Fournier.

Nous leur souhaitons autant de succès au printemps prochain. Les pratiques sont terminées et recommenceront au printemps. ☺

par Mathias Gendron et Élisanne Morin

## Cueillette de bouteilles de janvier

par Annie Lamonde

Nous vous rappelons que la prochaine cueillette de bouteilles sera le 26 janvier 2019 de 9h à 14h à l'école La Francoière. N'oubliez pas d'accumuler vos canettes et vos bouteilles et de les sortir sur la galerie le matin. Ce sera pour le voyage à Montréal des élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Merci de votre collaboration. ☺

## Entrevue avec madame Annie Pigeon

par Alexis Allaire et Mathilde Roy

Madame Annie travaille à notre école cette année. Elle exerce le métier de technicienne en éducation spécialisée. Son travail consiste à adapter des activités ou des tâches pour des élèves en difficulté. Elle travaille depuis 18 ans pour la commission scolaire de la Côte-du-Sud. Elle a travaillé 16 ans à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault et un an à l'école primaire Nouvelle-Cadie à Saint-Gervais. Chaque année, elle doit choisir un poste au mois d'août.

Elle a choisi de travailler dans ce domaine, car elle a toujours aimé travailler avec les gens et les aider. Pour faire ce travail, il faut réussir son 5<sup>e</sup> secondaire et étudier 3 ans au cégep. Ce qu'elle préfère dans son métier, ce sont les petites réussites de tous les jours et les nouveaux défis à relever. Pour elle, il n'y a rien de difficile dans son travail, elle essaie de toujours trouver le positif. Ce qui la



passionnée, c'est l'énergie qui se dégage des élèves. Dans ses moments libres, elle aime faire des mandalas, de la lecture et aller à la pêche. Elle a des jumeaux, un garçon, William et une fille, Frédérique. Ils ont 17 ans. Elle est native de Saint-Raphaël et elle habite maintenant à Saint-Vallier. Merci pour votre précieux travail dans notre école! ☺



# Le Marché de Noël





# Pour le plus grand bonheur des visiteurs



Jean-Marie Boudreault



## COURS D'INITIATION DE PATIN

5 ans et moins : samedi de 8 h 00 à 8 h 30 → 10\$

6 ans et plus : samedi de 8 h 45 à 9 h 45 → 20\$

Date : 5 janvier, 2 février, 16 février et 2 mars

Équipement nécessaire : Casque, protège genou et protège coude

## MISE EN FORME SUR GLACE

Améliorer ses habilités techniques et son cardio

Atelier pour les enfants du primaire qui ont déjà une base en patin

Équipement nécessaire : Casque, protège genou et protège coude

Samedi de 10 h à 11 h 00 → 20\$

Date : 5 janvier, 2 février, 16 février et 2 mars

## COURS PRIVÉS

Possibilité de prendre un cours privé les journées du :

5 janvier, 2 février, 16 février et 2 mars

10\$/cours/30 minutes OU 20\$/cours/1 heure

## INFORMATION ET INSCRIPTION

418-259-7228 # 202 ou loisirs@stfrancois.ca

www.stfrancois.ca



Date : 9 janvier au 27 février 2019

(les dates peuvent varier en fonction de la température)

Catégorie d'âge : 8 à 12 ans et 13 à 15 ans

Nombre de joueur : minimum de 7 joueurs par catégorie  
incluant le gardien de but

Tarif : 40\$/joueur incluant pratiques, parties et tournois

Pour les familles à faible revenus veuillez m'appeler 418-259-7228 # 202

Pratique : tous les mercredis (heure à déterminer)

Partie : majoritairement les vendredis à 19 h 00  
et quelques samedis matin

Lieu des pratiques : Saint-François

Partie : À Saint-François et dans les municipalités  
de nos adversaires (de Montmagny à St-Gervais)

Équipements nécessaire :

- Casque avec protecteur faciale
- Gants
- Bâton de hockey
- Protège cou
- Patin

Inscription avant le 14 décembre :

- En ligne : [www.stfrancois.ca](http://www.stfrancois.ca)
- 418-259-7228 # 202 ou [loisirs@stfrancois.ca](mailto:loisirs@stfrancois.ca)



HOCKEY INTERMUNICIPALE



# SAMEDI 9 FÉVRIER 2019

*Fête familiale  
de 10 h à 17 h*

Glissade, hockey bottine pour enfant  
jeu gonflable, maquillage,  
ballons et etc (*gratuit*)

**\* Mini casse croute sur place\***

**TOURNOI  
HOCKEY  
SAINT-FRANÇOIS**

*16e édition*

8 h à 17 h  
48 joueurs  
6 gardiens  
20\$ / joueur

*\* Formule repêchage avec  
les inscriptions reçues... les  
joueurs présents l'an dernier  
auront priorités \**

Inscription :  
Jonathan Gendron  
418-508-4055





**VENDREDI 8 FÉVRIER 2019  
MATCH DE HOCKEY AMICAL 35 ANS+  
PATINOIRE ST-FRANÇOIS**

**20 h 00 - Match La Classique (gratuit)**  
**21 h 30 - Après match avec New Wave (Naomie et François)**

**\* OUVERT À TOUS - ENTRÉE GRATUITE \***

**BAR SUR PLACE, ARGENT COMPTANT SEULEMENT**

Inscription pour le match à [loisirs@stfrancois.ca](mailto:loisirs@stfrancois.ca)  
Véronique : 418-259-7228 # 202





## Un 1<sup>er</sup> titre en main

C'est fait! Le 10 novembre à Shawinigan, Zakary Corriveau est allé chercher le titre de champion en classe 65 cc. Ce titre, il l'a obtenu après avoir disputé 10 courses et avoir assuré 100 présences sur les lignes de départ. Sa fougue et sa détermination lui ont valu d'amasser 574 points et ainsi terminer en 1<sup>re</sup> place de sa catégorie en 2018. Cette saison met fin pour lui les départs sur les petites pistes du Challenge Québec. Il fera son entrée dès la saison prochaine sur les plus grandes pistes. Félicitations Zak pour ce premier titre! Grand merci aux commanditaires qui le soutiennent dans la pratique de son sport de compétition : Weed Man (Marc-André Lehouillier), Mty Express (Nicolas Garant), Garage SMB (Dave Lévesque) et Toiture Innovatoit (Justin et Patricia). 🍀

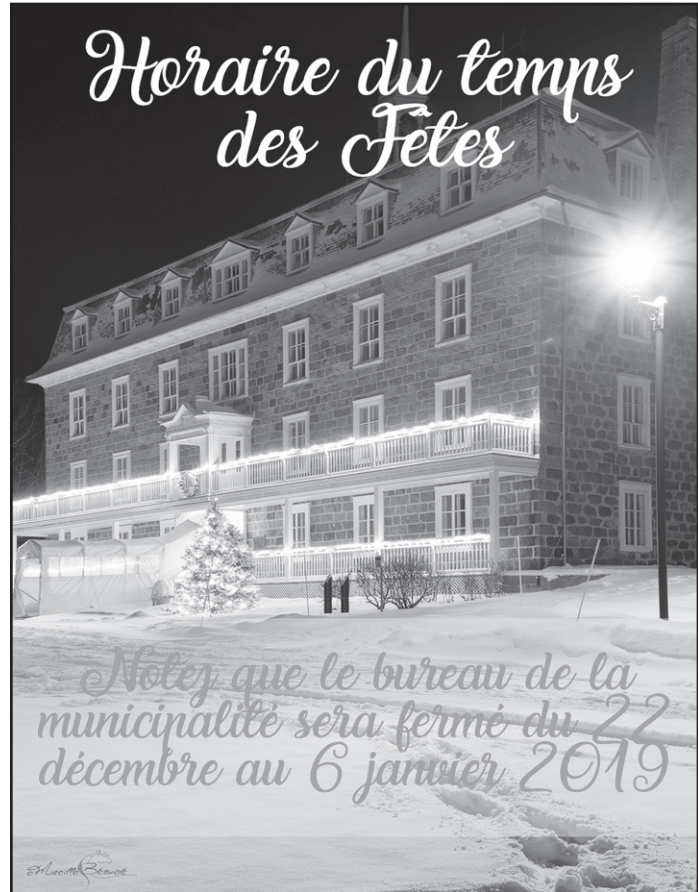
## Mot du maire -- suite

La maison des jeunes est désormais ouverte dans le sous-sol du Centre des loisirs. Sur place, on y trouve un inventaire monstre de bonbons ainsi que les plus récents jeux vidéo branchés!

Nous avons commencé notre opération séduction pour attirer de nouveaux médecins dans notre municipalité! En effet, après plusieurs décennies à soigner nos résidents, notre médecin, Simon Morin, envisage de prendre sa retraite bien méritée. De plus, notre pharmacien, Vincent Lamonde-Boulet, a aménagé à même ses locaux une clinique prête à accueillir 2 nouveaux médecins. Nous sommes donc activement à la recherche de perles rares dans le domaine de la santé.

Nous sommes en pleine période budgétaire. Nous avons pris le temps de rencontrer les différents comités afin de connaître leurs défis au niveau des opérations ainsi que leurs contraintes budgétaires. Nous sommes choyés d'avoir des personnes aussi engagées envers leur organisme et motivées à faire de Saint-François un endroit où il fait bon vivre!

Bon mois de décembre! 🍀





dimanche

lundi

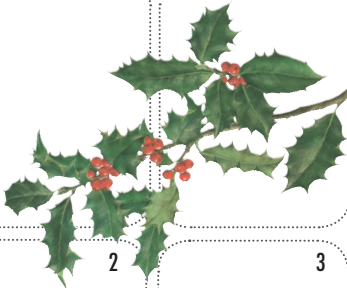
mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



2

3

4

5

6

7

8

Réunion  
du conseil



Reconnaissance  
des bénévoles  
17h  
Centre des loisirs



Récitation du chapelet  
Chapelle des Prairies  
19h

Bac bleu

Messe Chapelle  
des Prairies  
19h

9

10

11

12

13

14

15

Journée  
des droits de  
l'homme  
le Comité  
d'embelliment  
se réunira  
à 19h



Réunion des  
Fermières  
13h30

Dîner de Noël  
FADOQ  
11h  
restaurant  
l'Arrêt-Stop



Tombée du  
journal



16

17

18

19

20

21

22

JOYEUX NOËL



Bac bleu

23

24

25

26

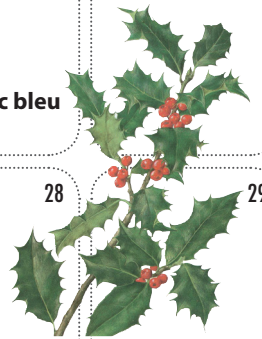
27

28

29



Collecte  
des monstres  
418 259-7228



30

31

Saint-Sylvestre



Fêtez  
prudemment!

*RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL*  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 novembre 2018, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, mesdames Huguette Blais, Sandra Proulx et Chantal Blanchette, messieurs Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin et Yves Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Chantal Blanchette

**APPUYÉ** par monsieur Jean-Guy St-Pierre

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1 OCTOBRE 2018.**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018 a été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Huguette Blais

**APPUYÉ** par madame Sandra Proulx

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1 octobre 2018 soit adopté tel que déposé.

#### **REVENUS D'OCTOBRE 2018**

Journal L'Écho (remb. frais de poste).....	151,59
Permis .....	400,00
Fax.....	6,00
Loyers .....	3055,00
Location de salle .....	175,00
Bar.....	368,50
Camp de jour.....	270,00
Commandite Foire au Village .....	1250,00
<b>TOTAL :.....</b>	<b>5676,09</b>

#### **COMPTES A PAYER DE NOVEMBRE 2018**

Lapointe Auto, pièce camion Dodge Ram .....	62,73
Rémi Montminy, remb. frais déplacement 309 km.....	132,87
Postes Canada, envoi journal l'Echo + circulaires.....	541,55
Jean-Guy St-Pierre, remb. facture embellissement.....	32,12
Supérieur Propane, location cylindre .....	4,60
Satir Productions inc., service artistique, Foire au village.....	373,67
Gisèle Boulet, remb. factures (Local des jeunes) .....	518,61
Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2018.....	9496,55
Revenu Canada, remise d'octobre 2018 .....	3716,33
CARRA, remise d'octobre 2018.....	417,73
La Fabrique, loyer novembre 2018 Bibliothèque .....	350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire octobre 2018.....	25,00
MonBuro,	
Papeterie .....	314,80
Contrat photocopieur .....	110,37
Centre Informatique Montmagny, réparation portable Véronique.....	126,45
Transport Adapté Vieux Quai, transport septembre 2018.....	402,46
L'Echo de St-François, publication.....	727,22



●	OMH St-François, PSL Municipalité programme accès logis.....	30,37
●	SEAO-Constructo, appel d'offre public (prolonge. 3e et 4e etc.).....	370,06
●	Gaudreau Environnement, collecte septembre 2018 .....	5644,55
●	Ethier Avocats, service prof. Récupération supp. TPS-TVQ.....	318,22
●	Service Réparation J.P., réparation :	
●	Freightliner .....	214,50
●	Ford 10 roues.....	858,00
●	Équipements .....	811,60
●	Muni. Berthier-sur-Mer, la course des couleurs (Camp de jour).....	721,30
●	Garage Claude Albert, conteneurs Garage.....	2470,88
●	Foresterie Carrier et Nadeau, fauchage des chemins .....	7628,60
●	St-François Pharma, eau déminéralisée.....	16,36
●	Les Installations Sportives Agora, dessus bande patinoire .....	126,76
●	Philippe Gosselin & Ass., 3542,3 litres à 0,9211 huile chauffage	
●	Maison Paroisse.....	3751,42
●	Emco, asphalte froide.....	396,26
●	Canadian Tire, produits sanitaires (Loisirs).....	35,59
●	Carrières Rive Sud, 14,29 tm à 11,50\$ gravier + redevances.....	198,48
●	Béton Montmagny, 1 verge de béton + accélérateur.....	258,46
●	René Samson, installation prise électrique au Saloon .....	291,58
●	Macpek, pièce Freightliner .....	62,92
●	Plomberie Chauffage D. Roy Lyva, réparation Pav. Bédard .....	404,60
●	Praxair, 1005m³ à .3142 oxygène + location réservoir .....	758,82
●	V-T0, produits sanitaires Loisirs et Maison Paroisse.....	334,15
●	REM, réparation :	
●	Pompe Flygt poste assainissement Morigeau.....	4029,74
●	Moteur de pompe usine d'eau potable.....	341,27
●	Air Liquide, location bouteilles .....	21,05
●	Enair Contrôle, réparation air climatisé Loisirs.....	1526,66
●	Monyvill enr.,	
●	4½ hrs pelle à 82\$ entrée d'eau .....	369,00
●	1 heure caméra.....	120,00
●	3½ hrs à 40\$ travail homme laver égout .....	140,00
●	Info Page, IPA utilisateur (service incendie).....	143,66
●	Pages Jaunes, publication.....	115,03
●	Solutions d'Eau Xylem, réparation poste pompage Morigeau .....	487,49
●	Régie gestion Mauricie, enfouissement septembre 2018.....	3951,41
●	MRC de Montmagny,	
●	Entente inspecteur.....	5841,00
●	Collecte tonnage septembre 2018.....	1036,00
●	Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, contribution 3e année de 5 .....	1160,00
●	Tremblay Bois Migneault Lemay, service 1re ligne (2e versement) .....	575,34
●	Service Sanitaire L. Harton, nettoyer station pompage Morigeau.....	597,87
●	Philiat Blais et Fils,	
●	2 hrs compresseur à 50\$ .....	100,00
●	10,25 hrs pelle à 115\$.....	1178,75
●	2 voyages de pierre à 175,00 .....	350,00
●	1 voyage de sable.....	90,00
●	Rémi Montminy, remb. repas réunion d.g. MRC .....	24,60
●	MS2Contrôle, changer courroies pompe d'ozone (usine) .....	213,70
●	Hydro Gestion inc., remplacer pied de pompe (poste Morigeau).....	1225,63
●	Aquatech, opération usine eau potable et eaux usées .....	9772,87
●	SMB inc., essence scies pompiers .....	19,67
●	Emco, matériel aqueduc.....	1225,63
●	Toromont, réparation excavatrice .....	9772,87
●	Transport Gilmyr, transport selette (aqueduc) .....	68,99
●	Entreprises Gonet, lignage de rue 4455 ml à 0,25\$ .....	1280,54
●	Pagenet, location téléavertisseurs .....	29,18
●	ABA Construction, plan et devis rénovation bâtiment piscine.....	1983,32
●	Journal l'Oie Blanche, annonce terrain août 2018.....	24,50
●	Tetra Tech QI inc. hon. prof. projet 1re Ave., 1re rue, bouclage.....	885,31
●	Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL, transport vidanges .....	2250,81
●	Agat Laboratoires, analyses eau potable et eaux usées.....	1356,14

Jean-Guy St-Pierre, remb. facture embellissement.....	16,07
Monyvill enr.,	
1 hre à 140\$ compacteur.....	140,00
2 hrs à 82\$ déneigement trottoirs .....	164,00
	349,52
Dépanneur Servi Express,	
Essence voirie.....	287,08
Essence service incendie .....	12,86
Loisirs .....	24,11
Maison Paroisse.....	2,30
	326,35
Tetra Tech QI inc., hon. Prof. prolongement 3e et 4e rue Ouest.....	1592,46
Emco, matériel aqueduc.....	486,23
Unibéton, 12,98 tm à 5,25\$ sable .....	78,36
Philippe Gosselin & Ass., 1499,8 litres à 1,138\$ diesel .....	1962,36
Robitaille Equipements inc., lame et couteaux.....	4211,53
Garage Claude Albert, conteneurs Garage.....	1096,69
Supérieur Propane, location cylindre.....	4,60
Patrick Laliberté, remb. facture Halloween.....	34,70
François Morin, remb. achat cellulaire .....	97,71
Solutions Chimiques Industrielles, polymère (usine filtration) .....	598,48
Pièces d'Auto GGM, pièce camion Freightliner.....	185,98
La Coop. Riv.-du-Sud, matériel divers	
Usine filtration.....	4,58
Halloween.....	9,13
M. Paroisse .....	14,53
Caserne incendie.....	46,69
Aqueduc.....	71,30
Embellissement.....	84,39
Loisirs .....	359,88
Voirie.....	477,40
	1067,90
Postes Canada, envoi journal l'Echo + circulaires.....	209,24
Les Entreprises JRMorin, transport MG-20 bris aqueduc .....	55,12
Praxair, location réservoir oxygène.....	414,48
<b>TOTAL :.....</b>	<b>94 486,53</b>

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**APPUYÉ** par monsieur Yves Laflamme

**ET RÉSOLU QUE** le directeur général soit autorisé à payer les comptes de novembre 2018

Je soussigné, Rémi Montminy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

### **CONVERSION DE L'ÉCLAIRAGE DE RUE AU DEL**

Nous comptons 88 lampadaires sur le territoire de la Municipalité. Ce sont tous des systèmes d'éclairage au sodium. En plus de nécessiter régulièrement de l'entretien et d'être peu performant, l'éclairage au sodium est très énergivore.

Des démarches ont été faites auprès de la firme Plan A Vision Urbaine pour avoir une idée des coûts pour la conversion et surtout, pour connaître l'économie que nous pourrions aller chercher en énergie.

Pour remplacer la totalité des 88 lampadaires, la firme estime les coûts, excluant l'installation, à 16 060\$ avant taxes.

Toujours selon les estimations de la firme, une économie énergétique annuelle de 5 486\$ serait envisageable. Suivant ces estimations, la Municipalité rentabiliserait son investissement en 3 ans.

Connaissant maintenant les économies applicables à cette conversion, autorisez-vous le directeur à aller en appel d'offres pour la modification des systèmes d'éclairage publics?

**CONSIDÉRANT QUE** les lampadaires actuels sont vêtus, peu performants et très énergivores;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs fois par année, nous devons faire appel à un électricien pour les maintenances et réparations;

**CONSIDÉRANT QUE** l'éclairage au DEL est beaucoup plus résistant, performant et moins énergivore;

**CONSIDÉRANT QU'**un tel investissement deviendra rentable en trois (3) ans dû aux économies d'énergie;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ** par madame Huguette Blais

**APPUYÉ** par madame Chantal Blanchette

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à procéder à un appel d'offres pour la conversion des 88 lampadaires au sodium en DEL.



**AVIS DE MOTION POUR L'ABROGATION ET LE REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT #254-2018, RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS**

Comme vous le savez déjà puisque c'est un sujet qui a été énormément médiatisé, depuis le 17 octobre dernier, la consommation du cannabis est maintenant légale. Cette légalisation n'autorise par contre pas les consommateurs à le faire partout, mais les autorités fédérale et provinciale ont laissé aux villes et municipalités le pouvoir de décider, par règlement, les endroits où il sera permis de le faire.

Suivant cette idée et dans le but de ne pas avoir des règlements différents pour chaque municipalité de la MRC, cette dernière nous suggère d'adopter les mêmes modifications que la ville de Montmagny.

Pour être en mesure d'abroger, de modifier ou d'apporter toute modification à un règlement, une municipalité doit, par voie de résolution, adopter un avis de motion. Cet avis de motion doit être adopté au moins 2 jours avant l'adoption du règlement.

Est-ce que le Conseil accepte de déposer un avis de motion d'abrogation pour les modifications demandées par la MRC au sujet du cannabis pour le règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics?

**CONSIDÉRANT QUE** la consommation de cannabis est maintenant légale au pays;

**CONSIDÉRANT QUE** les paliers de gouvernement ont laissé aux villes et municipalités le pouvoir de légiférer sur les endroits où la consommation sera permise;

**CONSIDÉRANT QUE** pour être en mesure d'effectuer toute modification, abroger ou adopter un règlement, la Municipalité doit, lors d'une séance publique tenue au moins 2 jours avant celle de l'adoption du règlement, adopter un avis de motion;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**APPUYÉ** par monsieur Yves Laflamme

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud adopte l'avis de motion pour l'abrogation et le remplacement de son règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics portant le numéro 254-2018.

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT « MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS »**

Depuis l'adoption de la loi 155, une municipalité doit déposer un projet de règlement à une réunion publique précédant celle de l'adoption dudit règlement. Donc, pour ce faire, le directeur remet une copie du projet de règlement sur la Sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics à chacun des élus pour qu'ils en prennent connaissance.

Suite à cet exercice, le conseil doit, par résolution, confirmer que le projet de règlement a bel et bien été déposé.

Est-ce que la Municipalité confirme le dépôt du projet du règlement #257-2018 sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics?

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit obligatoirement statuer sur les endroits où la consommation de cannabis sera permise ;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été déposé;

**ATTENDU QU'**un projet de règlement doit être déposé au moins deux (2) jours avant l'adoption du règlement modifié;

**ATTENDU QUE** le projet de règlement est remis à chacun des élus pour qu'ils puissent en prendre connaissance;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**APPUYÉ** par monsieur Jean-Guy St-Pierre

**IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud confirme que le projet de règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics a bel et bien été déposé pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant son adoption.

**RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DU SECTEUR RUE DU ROCHER**

Lors d'une réunion subséquente, le conseil avait autorisé le directeur à aller en appel d'offres pour le déneigement d'un secteur de la rue du Rocher pour les hivers 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. À ce moment, le conseil avait aussi décidé de demander un taux horaire pour le déneigement de la surface de la patinoire au besoin. Les soumissionnaires invités devaient déposer leur soumission avant le 22 octobre 16h.

Des invitations ont été envoyées aux fournisseurs de la région et en voici les résultats :

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	TOTAL
Ferme Magi 2000 :	N'a pas déposé puisque le contrat n'est pas assez gros			
Ferme Janico :	N'a pas déposé puisqu'il ne fait pas de commercial			
Jean Proulx :	N'a pas déposé parce que trop loin			

**TAUX HORAIRE**

Ferme Magi 2000 : pas déposé \$/H

Jean Proulx : pas déposé \$/H

Notons que c'est le prix global pour les trois (3) années qui sert à déterminer le plus bas soumissionnaire

Suite à ces refus de soumissionner, le directeur s'est entretenu avec le propriétaire de ferme Magi 2000 afin de connaître et comprendre les raisons de son refus. Il est bon de savoir que depuis plusieurs années, c'est ferme Magi 2000 qui exécute ces travaux. Avant d'aller en appel d'offres, la Municipalité avait décidé d'exclure les stationnements du site patrimonial de la demande. Suite à cette décision, l'entrepreneur ne voit plus l'intérêt de venir entretenir seulement la partie rue du Rocher et puisqu'à l'heure où il doit venir effectuer le déneigement de la rue en question, il devra déneiger l'accès à la rue qui fait partie du site patrimonial.

Ferme Magi 2000 a donc déposé une offre de service pour l'hiver 2018-2019 pour les travaux de déneigement de la rue du Rocher ainsi que pour les stationnements du site patrimonial et en voici le descriptif :

1250\$ taxes en sus pour la Rue du Rocher (montant qui sera reparti et assumé complètent par les six (6) résidents de la rue.

1150\$ taxes en sus pour les stationnements du site patrimonial.

Donc, suite à ces démarches, est-ce que la Municipalité accepte l'offre de ferme Magi 2000 au montant de 2 400\$ pour les travaux de déneigement ?

**ATTENDU QUE** les équipements de la Municipalité sont trop gros pour déneiger la rue du Rocher;

**ATTENDU QUE** Ferme Magi 2000 est prêt à faire les travaux de déneigement de la rue du Rocher à condition de faire aussi le site patrimonial;

**ATTENDU QUE** pour la partie rue du Rocher qui est une rue privée, la facture sera également répartie entre les six (6) propriétaires;

**ATTENDU QUE** l'offre de ferme Magi 2000 est valide pour l'hiver 2018-2019 seulement, ce qui nous laissera le temps de bien réévaluer la situation;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Guy St-Pierre

**APPUYÉ** par madame Chantal Blanchette

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient l'offre de service de ferme Magi 2000 pour les travaux de déneigement de la rue du Rocher et du site patrimonial pour l'hiver 2018-2019 au montant de 2 400\$ avant taxes

**QUE** les frais de 1 250\$ pour la rue du Rocher soient également répartis et refacturer aux six (6) propriétaires.

## **DOSSIER DE DÉROGATION MINEURE #2018-10-0007**

Le propriétaire de la ferme porcine située au 386 chemin St-François Ouest désire procéder à un agrandissement du bâtiment principal sans augmentation de cheptel. En fait, le projet présenté est un agrandissement de 3m x 3,66 m qui servirait à la réception et l'expédition des bêtes.

Actuellement, le chargement et le déchargement des animaux se font à l'extérieur. En plus de se faire aux intempéries de dame nature, ces transbordements peuvent générer des cris qui pourraient ennuyer les voisins limitrophes. C'est pour ces raisons que le promoteur désire construire une aire intérieure de transition. Il est à noter qu'aucune bête ne restera en permanence dans cette partie du bâtiment.

Bien que très petite, ce projet d'agrandissement se trouve très près du périmètre urbain, c'est pour cette raison qu'il devient un dossier dérogatoire. Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a tenu une rencontre le 5 novembre pour discuter de ce dossier et il recommande au conseil municipal d'accepter tel quel le projet présenté, et ce, sans condition.

Est-ce que le conseil municipal accepte cette demande de dérogation?

**CONSIDÉRANT QUE** les chargements et déchargements des animaux se font déjà à cet endroit, mais à l'extérieur;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet présenté, en plus de permettre à l'exploitant des lieux d'effectuer la réception et l'expédition des bêtes à l'abri des intempéries, aiderait à atténuer les désagréments subis par les voisins limitrophes;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a aucune augmentation de cheptel liée à cette demande et qu'aucune bête ne sera laissée en permanence dans l'agrandissement;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet est conforme à notre réglementation;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande au conseil d'accepter ce dossier de dérogation sans condition;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**APPUYÉ** par madame Huguette Blais

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte sans condition le dossier de dérogation #2018-10-0007 pour la construction d'une aire de chargement et déchargement des bêtes.

## **ENGAGEMENT D'UN POMPIER VOLONTAIRE**

Nous avons reçu, du chef incendie, la candidature de monsieur Jérôme Lamonde pour un poste de pompier volontaire au sein de la brigade incendie. Monsieur Jacques Théberge, chef incendie, recommande la candidature de M. Lamonde puisqu'il est



présentement en formation pour devenir pompier de ville. La municipalité n'aurait donc aucun frais pour la formation de ce pompier qui apporterait du sang neuf à la brigade.

Est-ce que le conseil accepte la candidature de Jérôme Lamonde comme pompier volontaire de la Municipalité?

**CONSIDÉRANT QUE** la brigade incendie a toujours besoin de nouveau pompier;

**CONSIDÉRANT QUE** le chef incendie et ces officiers recommandent cette candidature;

**CONSIDÉRANT QUE** le candidat est déjà en formation pour devenir pompier;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Guy St-Pierre

**APPUYÉ** par madame Sandra Proulx

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud embauche monsieur Jérôme Lamonde à titre de pompier volontaire au sein de la brigade incendie.

**QUE** M. Lamonde entre en poste dès aujourd'hui.

## **RÉSOLUTION D'APPUI À LA RELÈVE AGRICOLE ET L'UPA**

La relève agricole de la Chaudière-Appalaches (LARACA) et la fédération de l'UPA sollicitent l'appui de la Municipalité dans le dossier de l'accapement et la financiarisation des terres agricoles de la région.

Ils nous invitent à adopter la résolution suivante :

Considérant la participation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ aux activités de PANGEA terres agricoles;

Considérant l'acquisition de terres par PANGEA dans la région de Montmagny ainsi que dans la MRC de Kamouraska tout juste après l'annonce de ces investissements agricoles;

Considérant que PANGEA constitue une « concurrence déloyale » pour les agriculteurs;

Considérant que les fonds d'investissement entraînent une financiarisation des terres agricoles créant ainsi un dépassement de la valeur marchande comparativement à la valeur agronomique;

Considérant que la financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamisme et l'économie des régions;

Considérant que la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) le 16 mars 2015 dans lequel elle proposait des pistes de solution concrètes, notamment de limiter l'acquisition de terres à 100 hectares par année, par personne ou entité, excluant les transferts intergénérationnels;

Considérant que depuis quelques années, le gouvernement de la Saskatchewan a mis en place une législation pour interdire aux fonds de retraite et aux fonds d'investissement d'acquérir des terres agricoles;

Considérant que le gouvernement du Québec n'a pas encore pris position officiellement sur ce dossier, et ce, malgré toutes les représentations qui ont été effectuées au cours des dernières années;

Que la Municipalité de St-François demande au gouvernement du Québec :

Que des mesures soient rapidement mises en place pour limiter à 100 hectares par année la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels

Que soit créée une table de travail avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce problème d'accapement et de financiarisation des terres agricoles.

Donc, à la suite de cette lecture, est-ce que la Municipalité accepte de donner son appui à cette demande? **La Municipalité comprend les demandes et inquiétudes de la relève, mais, pour l'instant, préfère ne pas se mêler de ce dossier.**

## **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE.**

Les travaux de mise à jour de la Politique Familiale approchent à grands pas et ne se font malheureusement pas sans frais. Le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

Est-ce que le conseil décide de présenter une demande d'aide au ministère de la Famille?

**ATTENDU QUE** le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

**ATTENDU QUE** Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a présenté en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

**ATTENDU QUE** Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire toujours participer au Programme de soutien aux

politiques familiales municipales en 2018-2019.

**ATTENDU QUE** la démarche de mise à jour de la politique familiale se fera sous la coordination de la MRC

**IL EST PROPOSÉ** par madame Chantale Blanchette

**APPUYÉ** par monsieur Jean-Guy St-Pierre

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Municipalité autorise Monsieur Rémi Montminy, directeur général, à signer au nom de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019 ;

**QUE** Madame Huguette Blais est l'élue responsable des questions familiales.

### **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA VÉRIFICATION DE LA PRÉCISION DE DEUX DÉBITMÈTRES D'EAU POTABLE**

La firme Asisto nous fait parvenir une offre de service pour la vérification de deux (2) débitmètres d'eau potable.

Cette vérification est obligatoire une fois l'an pour la production du formulaire sur l'usage de l'eau potable.

Pour effectuer ces travaux, la firme Asisto nous dépose une offre de service au montant forfaitaire de 1 254,00\$

Est-ce que le conseil accepte l'offre de service d'Asisto pour la vérification des débitmètres?

**ATTENDU QUE** cette vérification est nécessaire et obligatoire une fois l'an pour la production du formulaire sur l'eau potable;

**ATTENDU QUE** les travaux n'ont pas été faits cette année;

**ATTENDU QUE** l'offre de service reçu de la firme Asisto est conforme à nos besoins;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Huguette Blais

**APPUYÉ** par monsieur Yves Laflamme

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de service de la firme Asisto pour la vérification de la précision de deux (2) débitmètres d'eau potable au montant de 1 254\$ avant taxes;

**QUE** les travaux soient exécutés le plus rapidement possible

### **DÉNEIGEMENT DE LA MONTÉE ST-FRANÇOIS DANS LE SECTEUR BERTHIER-SUR-MER**

D'année en année, la Municipalité agit comme sous contractant pour le ministère des Transport (MTQ) pour les travaux de déneigement du tronçon qui se situe de l'autoroute 20 jusqu'à l'église. Le contrat qui nous lie au MTQ prend fin l'an prochain, mais est renouvelé automatiquement depuis plusieurs décennies.

C'est la même façon de fonctionner entre Berthier-sur-Mer et le MTQ. Le tronçon que Berthier doit s'occuper est de la route 132 jusqu'à l'autoroute 20. Par contre, Berthier n'a pas d'équipements pour les travaux de déneigement et utilise des sous-traitants. Or, nous avons appris, dans les derniers mois, que Berthier-sur-Mer devait aller en appel d'offres pour le déneigement de leurs routes ainsi que pour le tronçon du MTQ. Suite à quelques démarches, nous avons réussi à nous entendre avec eux pour que le tronçon entre l'autoroute et la route 132 nous soit laissé vu que nous en entretenons déjà la moitié.

Pour qu'une Municipalité puisse aller exécuter des travaux à l'extérieur de son territoire et surtout, sur le territoire d'une autre municipalité, les deux (2) doivent l'officialiser par résolution. L'une doit autoriser ses équipements et employés à sortir de son territoire et l'autre, autoriser les employés et équipements de la dernière à travailler sur son territoire.

Une ébauche de contrat a déjà été préparée et il faudrait officialiser le tout par résolution.

Autorisez-vous que les équipements et la main-d'œuvre de la Municipalité exécutent des travaux de déneigement sur le territoire de Berthier-sur-Mer?

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud entretient déjà, pour le MTQ, la partie entre l'autoroute 20 et le ch St-François Ouest;

**CONSIDÉRANT QUE** Berthier-sur-Mer est elle aussi liée au MTQ par un contrat pour les travaux de déneigement de la montée St-François entre l'autoroute 20 et la route 132 ;

**CONSIDÉRANT QUE** Berthier-sur-Mer n'a pas les équipements nécessaires pour exécuter ces travaux et a le désir de transférer ce contrat à la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a la volonté et les équipements pour mener à bien ce contrat;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 569 du code municipal permet à toute municipalité locale de conclure des ententes avec une autre municipalité

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**APPUYÉ** par madame Huguette Blais

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Municipalité autorise le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents de l'entente de services avec la municipalité de Berthier-sur-Mer.



QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer verse la totalité des sommes reçues du ministère des Transport pour les travaux ci-haut mentionnés, à la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud.

## CONTRIBUTION AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ VIEUX-QUAI

Depuis quelques années, les Municipalités de St-François, St-Pierre et Berthier-sur-Mer, contribuent financièrement au service de transport Adapté Vieux-Quai. Ce service s'adresse aux personnes à mobilité réduite ou avec certains handicaps.

La contribution demandée pour 2019 est de 2600,00\$, soit la même qu'en 2018 qui elle avait subi une augmentation de 100\$ comparativement à 2017. Noter que ce montant est une forme d'adhésion au service et que la Municipalité est refacturée pour chaque transport ce qui coûte plus ou moins 4000\$ par année.

La Municipalité doit, par résolution, accepter la demande de contribution

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire offrir un service de transport adapté à ces citoyens à mobilités réduites pour qu'ils puissent conserver une autonomie et une vie active ;

**ATTENDU QUE** pour être en mesure d'offrir ce service, la Municipalité doit contribuer financièrement à l'organisme Transport Adapté Vieux-Quai;

**ATTENDU QUE** la cotisation pour 2019 est la même que pour 2018;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Huguette Blais

**APPUYÉ** par madame Sandra Proulx

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser une contribution de 2 600\$ à l'organisme transport Adapté Vieux-Quai pour l'année 2019.

**QU'**une copie de résolution soit acheminée avec le chèque de cotisation

## COCKTAIL PRESTIGE DESJARDINS

Le 16 novembre prochain se tiendra la soirée Cocktail Prestige Desjardins à Montmagny. Cette soirée reconnaissance, organisée par la Chambre de Commerce de Montmagny, a pour but d'honorer certaines petites, moyennes et grandes entreprises qui se sont démarquées dans leurs champs de compétence. Nous avons au moins deux entreprises de la Municipalité qui se retrouvent en candidature pour un prix lors de cette soirée.

La Chambre de Commerce aimerait qu'il y ait quelques représentants de la Municipalité à cet événement. Des cartes aux coûts de 95 \$ l'unité sont en vente pour la soirée remise et le cocktail dînatoire festif.

Est-ce que la Municipalité décide d'envoyer des représentants à cette belle soirée?

**CONSIDÉRANT QU'**il y a deux (2) entreprises du territoire qui sont en liste pour recevoir un prix;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a à cœur le rayonnement des entreprises et entrepreneurs qui ont choisi Saint-François comme place d'affaires;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**APPUYÉ** par monsieur Yves Laflamme

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la Municipalité décide de prendre deux (2) cartes pour la soirée Cocktail Prestige au montant de 95\$ l'unité.

## DEMANDE DE COMMANDITE POUR UN VOYAGE HUMANITAIRE

Une jeune citoyenne impliquée de la Municipalité sollicite notre aide financière pour l'aider dans son projet d'accompagneuse pour un voyage d'aide humanitaire en République Dominicaine et Haïti. Elle fait partie du groupe Paramundo du Collège se St-Anne-de-la-Pocatière qui œuvre à sensibiliser les élèves aux réalités du tiers-monde. Ce sont 19 élèves et 4 accompagnateurs qui prendront part à cette expérience de 14 jours en mars 2019.

Est-ce que le conseil accepte d'aider financièrement le groupe Paramundo dans leur projet de voyage humanitaire? **Le conseil municipal encourage tous ces jeunes à prendre part à ces beaux projets d'aide humanitaire, mais ne peut malheureusement se permettre d'aider financièrement.**

## ARRÉRAGES DE TAXES (A TITRE INFORMATIF)

L'article 1022 du Code municipal fait état que le directeur général doit préparer et remettre au Conseil municipal une liste des personnes en dettes pour taxes envers la Municipalité.

La liste présentée est en date du 15 octobre 2018.

Le directeur général informe le Conseil municipal qu'un avis de rappel a été envoyé à tous les contribuables le même jour que la date de production de la liste.

## DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (A TITRE INFORMATIF)

Chaque année, tout élu doit déposer devant le Conseil une déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires (articles 357 et 258 L.E.R.M.). Il a soixante (60) jours pour le faire à partir du premier dimanche de novembre.

Le Président d'élection a remis à chacun des élus un formulaire de déclaration des intérêts financiers. Ces derniers devront le rapporter dûment rempli le plus vite possible afin de se conformer à la Loi sur les élections et les référendums municipaux.

## PROPOSITION D'HORAIRE AUX ÉLUS

Le directeur général a proposé aux élus un horaire pour les séances publiques à venir.

12 novembre 2018                    séance extraordinaire pour l'adoption des règlements  
03 décembre 2018                séance régulière  
10 décembre 2018                adoption du budget 2019

Évidemment, entre ces séances publiques, il y aura des séances de travail en comité pour, entre autres, la préparation du budget.

Cet horaire convient-il aux élus ?

**ATTENDU QUE** l'horaire présenté convient à tous les élus ;

**ATTENDU QUE** depuis l'an passé, le discours du maire sur la situation financière de la Municipalité n'est plus nécessaire;

**ATTENDU QUE** le conseil doit débiter dans les prochains jours le travail sur le budget 2019;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**APPUYÉ** par madame Huguette Blais

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** l'horaire ci-haut mentionné des réunions des mois de novembre et décembre soit accepté.

## RAPPORT BUDGÉTAIRE (A TITRE INFORMATIF)

Un rapport budgétaire en date du 5 novembre est remis à chacun des élus.

## CLÉS CENTRE DES LOISIRS ET DES LOISIRS

Sur le site des loisirs il y a plusieurs bâtiments qui comptent énormément de portes et autant de serrures. À l'heure actuelle, un trousseau d'environ vingt (20) clés différentes est nécessaire. Imaginez la gestion de tout ça, que ce soit seulement lorsque nous avons besoin d'y aller ou encore, lors de location des salles.

Nous avons demandé à un serrurier de venir évaluer ce dont nous aurions besoin pour uniformiser le tout. Pour le remplacement d'une dizaine de serrures et poignées, pour des clés masters pour nous et pour l'ajustement de tout ça, le serrurier nous demande 1 310,25\$ taxes en sus.

Est-ce que le conseil est d'accord avec cette demande et accepte l'offre de serrurerie Multi-services Montmagny L'Islet?

**ATTENDU QUE** les serrures et les poignées ont été installées une à une sans avoir la même clé;

**ATTENDU QUE** la gestion de toutes ces clés génère passablement de perte de temps;

**ATTENDU QUE** la soumission reçue semble conforme à nos besoins;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Huguette Blais

**APPUYÉ** par madame Sandra Proulx

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de service Multi-services Montmagny l'Islet au montant de 1 310,25\$ pour les travaux sur les poignées et serrures du site des loisirs.

## AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT

La Municipalité veut procéder à un règlement d'emprunt pour les travaux de prolongement de réseaux (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rue Ouest), pour les travaux d'études et préparation des plans pour ce même projet ainsi que pour l'asphaltage et la mise en place de bordure de rue (2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rue Ouest) et pour l'installation d'éclairage de rue dans le nouveau quartier.

Pour être en mesure d'adopter un règlement d'emprunt, la Municipalité doit, au moins 2 jours avant l'adoption dudit règlement, procéder à un avis de motion.

Est-ce que la Municipalité adopte l'avis de motion pour le règlement d'emprunt?

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité n'avait plus de terrains domiciliaires disponibles à la vente ;

**CONSIDÉRANT QUE** maintenant que toutes les maisons sont construites sur la 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rue Ouest, nous devons procéder à la construction des bordures de rue ainsi que l'asphaltage;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour être en mesure d'exécuter ces travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** pour adopter un règlement d'emprunt, une Municipalité doit au moins deux (2) jours avant l'adoption dudit règlement accepter par résolution un avis de motion;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**APPUYÉ** par monsieur Jean-Guy St-Pierre

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'**un avis de motion est déposée pour que soit adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 258-2018 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de prolongement de la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rue



Ouest, pour la construction de bordure de rue et l'asphaltage de la 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rue Ouest ainsi que pour l'installation de système d'éclairage de rue dans le nouveau quartier résidentiel.

## DÉPÔT DU PROJET POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Dans le même dossier de règlement d'emprunt, la Municipalité doit procéder à un dépôt de projet de règlement au moins 2 jours avant l'adoption. Le directeur remet aux élus le projet.

Les citoyens intéressés pourront avoir accès au projet de règlement au bureau municipal.

Est-ce que le conseil accepte et adopte le projet de règlement d'emprunt qui lui est présenté?

**CONSIDÉRANT QUE** pour adopter un règlement d'emprunt, une Municipalité doit au moins deux (2) jours avant l'adoption dudit règlement accepter par résolution un projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Yves Gosselin

**APPUYÉ** par madame Chantal Blanchette

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** le directeur présente et dépose le projet de règlement numéro 257-2018 intitulé Règlement d'emprunt pour le prolongement de la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> rue Ouest, pour la construction de bordure de rue et l'asphaltage de la 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rue Ouest et pour l'installation de système d'éclairage public dans le nouveau quartier résidentiel.

## VARIA

### PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) On demande plus d'information sur la conversion de l'éclairage public au DEL? **Le montant pour la conversion discuté dans la résolution en est un budgétaire. La firme qui nous l'a présenté n'est pas un détaillant. Nous devons donc aller en appel d'offres auprès des fournisseurs de la région pour l'achat et l'installation.**
- 2) On questionne sur les fermetures de routes en cas de tempête, qui paie pour les ressources humaines que nous devons mettre en place? **Le directeur doit, à ce sujet, rencontrer les responsables du MTQ puisqu'ils ont mis en place une nouvelle façon de fonctionner et de rémunérer.**
- 3) À quand l'asphaltage de la 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> rue? **Les travaux seront assurément réalisés avant la fin novembre, mais selon l'entrepreneur, dans les prochains jours.**
- 4) On questionne sur les grilles de rue pour les égouts pluviaux dans la 5<sup>e</sup> rue? **Avec tous les travaux et le va et vient qu'il y a eu dans ce secteur dans les dernières semaines, les grilles de rues ainsi que les « man hole » se sont retrouvés obstrués par du gravier ce qui les empêche de bien recevoir l'eau. Nous allons, à l'aide d'un camion vacuum, procéder au nettoyage de ça dans les prochains jours.**
- 5) On demande à qui appartient l'éclairage de rue sur la 4 rue Est dans le secteur et autour du Pavillon Pelletier? **Après vérification, ces systèmes d'éclairage appartiennent à l'OMH.**
- 6) Il est question du trottoir qui traverse l'intersection de la 1<sup>re</sup> avenue et de la 5<sup>e</sup> rue Est? **Dans les prochaines années, nous devons refaire les infrastructures de ce secteur et à ce moment, le trottoir sera enlevé.**
- 7) Pourquoi l'accotement du côté Est de la montée St-François a été travaillé et abaissé? **Avec l'aide du député sortant M. Norbert Morin, la Municipalité va procéder à l'asphaltage de cet accotement pour que les cyclistes et marcheurs puissent sécuritairement circuler sur cette route.**
- 8) Pourquoi des jardins communautaires au lieu d'un skate parc au bout de la 1<sup>re</sup> avenue, il n'y a pas beaucoup de personnes qui les utilisent? **Les jardins ont malheureusement été prêts pour la culture trop tard en saison. Dès le printemps prochain, plusieurs citoyens se partageront le site pour cultiver des beaux et bons légumes. Pour ce qui est du skate parc, la Municipalité a toujours le projet d'un Pump Track sur les tablettes et elle n'attend qu'un programme d'aide financière pour le présenter à nouveau**
- 9) On rapporte que les jeux dans le parc Francofun sont défraîchis, endommagés et qu'ils nécessiteraient de l'entretien? **Nous connaissons déjà cette problématique et des vérifications sur les modifications que nous devons apporter ont déjà été faites cet été. Les travaux d'entretien devraient se faire à l'été 2019.**

### LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Yves Laflamme

**APPUYÉ** par madame Sandra Proulx

**ET RÉSOLU QUE** la séance régulière soit levée.

Adopté unanimement

La séance se termine à 20 h 39.

Frédéric Jean, Maire

Rémi Montminy, Dir. général.

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

### Cours de dentelle de papier

Cours de dentelle de papier (pergamano) donné à St-François en janvier. Pour information, contactez France Blais au 418-259-7624. ☎

**Annoncez dans les Petites annonces de L'Écho ne coûte que 3\$. Alors si vous avez quelque chose à vendre ou un service à offrir, annoncez-vous dans cette page.** ☎

En mai 1995, **Sylvie Allaire**, alors qu'elle est en première année à la Francolière occupe la page couverture avec son dessin, c'est à revoir. En juin 1995, c'est au tour de **Pierre-Olivier Garant** d'occuper la page couverture avec son dessin alors qu'il est en deuxième année à la Francolière. En juillet 1995, c'est au tour de **Jean-François Misson** qui est en troisième année. En septembre 1995, c'est au tour de **Tanya Healey** de quatrième année.

Depuis les premiers numéros, la **Société de conservation du patrimoine** de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud y publie des articles régulièrement. Au cours de toutes ces années, beaucoup d'articles intéressants représentent de beaux souvenirs de notre communauté. Je vous encourage à relire tous les articles qui vous touchent de près ou qui ont touché les membres de votre famille.

Bonne lecture! ☎



**GHISLAIN VÉZINA**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique  
**418 234-1360**  
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

### Renouvelez votre membership

Une des façons d'appuyer votre journal communautaire est de souscrire à son membership. Les individus deviennent membres en payant une cotisation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organismes et 50\$ pour les entreprises. Votre soutien permet au journal d'avoir une vie démocratique. Merci de soutenir votre journal! Remplissez le formulaire en page 17 de la présente édition. ☎



# VIVEZ l'esprit DES FÊTES

Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de l'année.

De toute l'équipe, joyeuses  
Fêtes et une bonne année!

## Horaire des Fêtes

24 décembre:	9 h 30 à 16 h
25 décembre:	Fermé
26 décembre:	9 h 30 à 17 h 30
27 décembre:	9 h 30 à 20 h 30
28 décembre:	9 h 30 à 17 h 30
29 décembre:	Fermé
30 décembre:	Fermé
31 décembre:	9 h 30 à 16 h
1 <sup>er</sup> janvier:	Fermé
2 janvier :	9 h 30 à 17 h 30



# Proxim

## Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud, Québec  
418 259-7728



# Léguiez le meilleur de vous-même : votre prévoyance

**Vous le savez fort bien, plusieurs étapes de nos vies exigent une planification rigoureuse. La carrière, l'achat d'une maison, la retraite... chaque projet demande un investissement personnel à plusieurs points de vue.**

Toutefois, nous négligeons souvent une étape importante : la planification de notre succession. Or, planifier le transfert des avoirs qu'on a mis toute une vie à accumuler mérite qu'on s'y intéresse de plus près.

## L'une de ces questions vous interpelle?

- Peut-on hériter d'une propriété sans payer d'impôt?
- Pourquoi est-ce important de me préoccuper de l'impôt payable à mon décès?
- Je veux léguer tous mes REER à mes enfants. Est-ce une bonne décision?
- Sur le plan fiscal, est-il avantageux de donner ma maison de mon vivant au lieu d'attendre mon décès?
- Comment profiter de mon argent maintenant tout en laissant un héritage?

## Le temps est venu d'y répondre.

Votre conseiller de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer peut vous guider dans la planification, la protection<sup>1</sup> et le transfert de votre patrimoine pour assurer le respect de vos volontés.

Il peut aussi vous aider à gérer les avoirs que vous léguerez et ainsi protéger vos proches et leur avenir. Il travaillera avec vous sur trois volets :

- 1) Diminution de l'incidence fiscale de votre décès :** en établissant la valeur de votre patrimoine et en dressant un plan financier répondant à vos besoins.
- 2) Bonification de vos avoirs pour en léguer le plus possible à vos proches :** en protégeant la valeur de vos actifs<sup>1</sup>, en évaluant les stratégies fiscales et en s'appuyant sur des stratégies de placement adaptées.
- 3) Regroupement de vos finances pour faciliter le transfert de votre patrimoine vers vos héritiers** et obtenir une vue d'ensemble qui facilitera vos choix de placements.



**Nous pouvons vous aider à planifier le transfert de votre patrimoine. Passez nous rencontrer.**

**Centre de services de Berthier-sur-Mer**  
418 259-7795 ou 1 866 259-7786

**Centre de services de Saint-François**  
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

**Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud**  
418 248-1927 ou 1 866 259-7786

<sup>1</sup> Accompagnement au besoin par différent partenaire Desjardins ou externes



**Desjardins**

**Caisse de la Rivière du Sud  
et Berthier-sur-Mer**